

TURBOFONTE®

NOTICES

INSERT A BOIS

ALPHA 70-60



TURBOFONTE®

NOTICES

Edition de : **DECEMBRE 2024**

CES APPAREILS SONT CONFORMES AUX EXIGENCES ESSENTIELLES DU REGLEMENT (EU) N° 305/2011 Etablissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction

CES APPAREILS DOIVENT ETRE INSTALLES CONFORMEMENT AUX SPECIFICATIONS DES D.T.U. 24.1, 24.2 ET AVIS TECHNIQUES SPÉCIFIQUES.



INSERT A BOIS ALPHA 70-60

Ces notices comprennent les conditions d'installation, les conditions d'utilisation et d'entretien

A LIRE PAR L'INSTALLATEUR

LE PROFESSIONNEL DOIT REMETTRE LES PRESENTES NOTICES
AU CLIENT UTILISATEUR

LES PRESENTES NOTICES DE CES APPAREILS D'APPOINT
DOIVENT AVOIR ETE LUES PAR L'UTILISATEUR
AVANT MÊME LE PREMIER ALLUMAGE

A remplir par le vendeur ou l'installateur

NOM DE L'INSTALLATEUR :
.....
ADRESSE :
.....
CODE POSTAL :
VILLE :
TEL :
.....
REFERENCE DE L'APPAREIL : ALPHA 70-60
NOM DE L'ACHETEUR :
.....

CACHET :



TURBO FONTE®

RECEPISSE DE REMISE DE LA NOTICE DE L'INSERT TURBO FONTE
REF. : **MODELE ALPHA 70-60**
Edition de DECEMBRE 2024
DOCUMENT A CONSERVER PAR LE VENDEUR

NOM DU CLIENT UTILISATEUR :



ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

TEL :

**LE CLIENT UTILISATEUR SOUSSIGNE DECLARE PRENDRE CONNAISSANCE DES
PRESENTES NOTICES AVANT UTILISATION DE SON APPAREIL D'APPOINT
INSERT A BOIS.**

DATE DE L'ACHAT :

SIGNATURE DU CLIENT UTILISATEUR :



DATE :



SOMMAIRE

DONNEES TECHNIQUES ALPHA 70-60	9
PLAN DE L'INSERT ALPHA 70-60	10
INTRODUCTION	12
1 Préambule.....	12
1.1 Symboles	12
2 Précautions d'usage	12
3 Objectif et contenu de la notice	12
4 Conservation des notices	13
5 Livraison de l'insert	13
NOTICE 1 CONDITIONS D'INSTALLATION (Insert ventilé)	15
6 Consignes sur l'appareil avant mise en place	15
6.1 Montage du sur-défecteur	15
6.2 Vérifications de l'appareil	17
7 Amenée d'air comburant indirecte	17
8 Mesures pour la sécurité	18
9 Raccordement des buses d'air chaud	19
10 Démontage de la boîte à air.....	21
11 Installation dans une cheminée existante.....	22
11.1 Consignes sur l'appareil avant mise en place	24
11.2 Amenée d'air comburant direct.....	24
11.3 Amenée d'air comburant indirect	26
11.4 Préparation du site.....	26
11.5 Protection des parois dans l'emprise de la cheminée	26
11.6 Installation sur des parois combustibles	27
12 Raccordement au conduit de fumée.....	27
12.1 Raccordement du conduit flexible.....	27
12.2 Dévoisement sur conduit de raccordement.....	28
13 Installation dans une cheminée existante.....	29
13.1 Installation sans les gaines d'air chaud	29
13.2 Installation avec les gaines d'air chaud	30
14 Installation dans une cheminée à construire	31
14.4 Installation sans les gaines d'air chaud	31
14.5 Installation avec les gaines d'air chaud	32
14.6 Installation d'un dispositif de récupération d'air chaud	33
15 Raccordement électrique	33
16 Régulateur de vitesse (variateur).....	33
17 Mise en place du cadre de finition	34
18 Conduit de fumée / tubage - Conduit de raccordement.....	35
18.1 Nature et caractéristiques dimensionnelles du conduit de fumée	35
18.2 Nature des matériaux : voir DTU 24.1 §4.	35
18.3 Dispositions communes à tous les conduits de fumée (DTU 24.1 §5).....	35
18.4 Compatibilité des conduits avant tout raccordement.....	36

18.5 Dévoisement sur conduit de fumée	37
18.6 Situation des orifices du débouché du conduit	37
18.7 Distances de sécurité.....	38
18.8 Température externe du conduit.....	38
18.9 Dépression du conduit	38
19 REMARQUES IMPORTANTES POUR LA BONNE EVACUATION DES FUMEES.....	39
NOTICE 2 CONDITIONS D'UTILISATION	41
20 Responsabilité du Fabricant	41
21 Responsabilité de l'Utilisateur.....	41
22 Pièces détachées.....	41
23 Consignes de sécurité	42
24 Capacité de chauffe	42
25 Avant la mise en service	42
26 Mise en service et utilisation.....	43
27 Précautions pour le 1er allumage et emploi des organes de sécurité.....	44
28 Allumage du feu (allumage par le haut).....	45
28.1 Conduite du feu.....	46
28.2 Décendrage	47
28.3 La porte de l'insert	47
29 Combustible recommandé	47
30 Combustible de remplacement	49
31 Combustibles interdits.....	49
NOTICE 3 CONDITIONS D'ENTRETIEN	51
32 Entretien.....	51
32.1 Ramonage	51
32.2 Entretien.....	51
33 Manuel conseil	55
34 Consigne en cas de feu de cheminée	55
35 Vérification après feu de cheminée	56
36 Choix de l'insert	56

DONNEES TECHNIQUES ALPHA 70-60

Cet appareil est conforme aux exigences essentielles du règlement EU N°305/2011 établissant des conditions harmonisées de commercialisation pour les produits de construction.

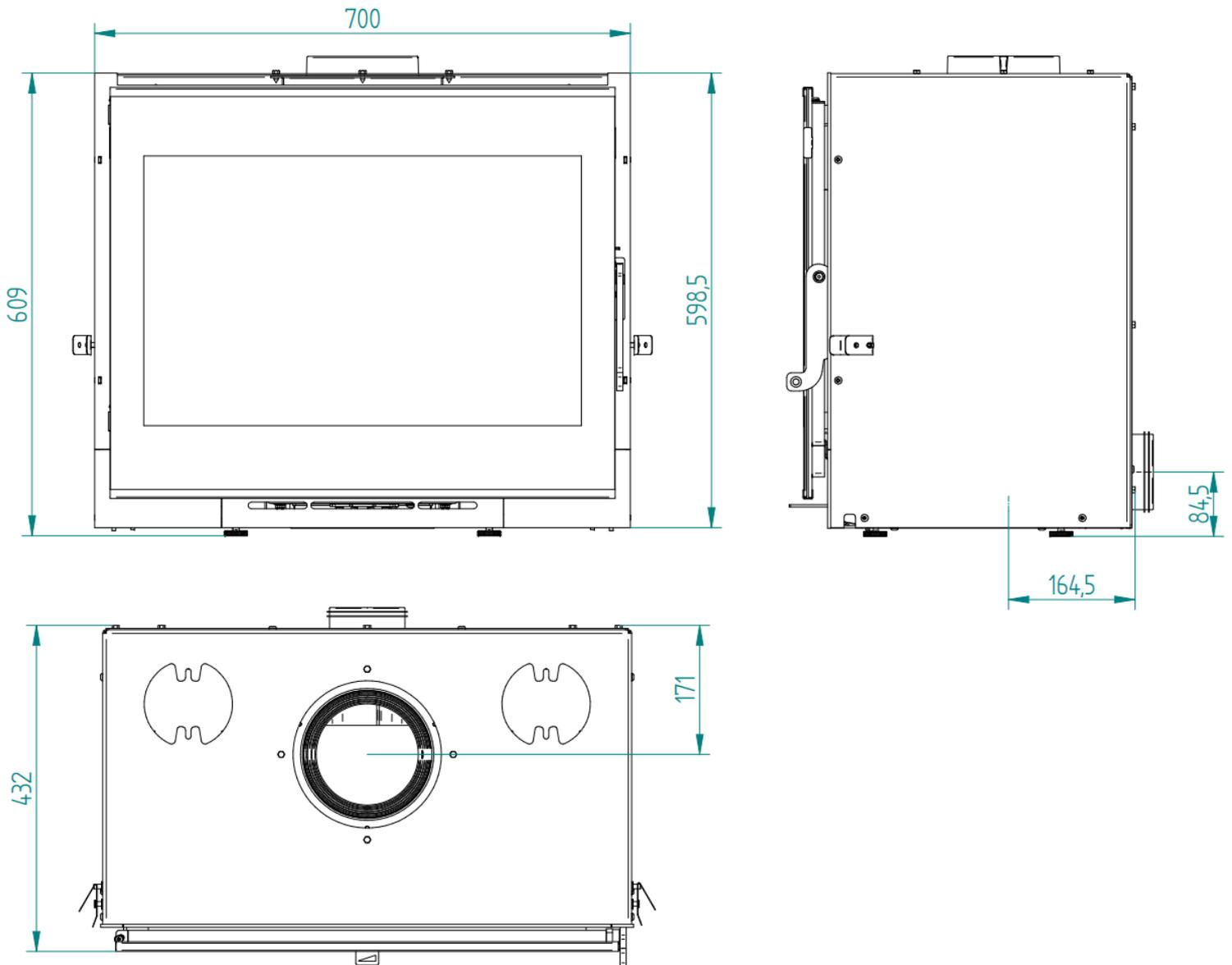
Conforme à la norme EN 13229 N° H/2024/0017 du 08/07/2024. Laboratoire notifié GAS.BE.	
Puissance nominale	8,5 kW
Rendement	77,9 %
Rendement saisonnier (η_s)	68,9 %
CO à 13% d'O ₂	0,09 %
CO à 13% d'O ₂	1087,5 mg/Nm ³
Poussières à 13% d'O ₂	20 mg/Nm ³
COV à 13% d'O ₂	100 mg/Nm ³
NO _x à 13% d'O ₂	115 mg/Nm ³
Classe Energétique	A
Indice IEE	103
Flamme Verte	7*
Température de fumées	308 °C
Débit massique des fumées	8,11 g/s
Longueur des bûches pour les essais	30 cm
Ecodesign	Oui

Description de l'insert :

- **Nom** : ALPHA 70-60
- **Diamètre du conduit** : Ø150mm sortie dessus.
- **Diamètre d'arrivée d'air frais** : Ø 100 mm
- L'utilisation de cet insert est un **fonctionnement intermittent**. Les résultats affichés dans le tableau ont été obtenus lors d'essais en utilisation intermittente.
- **Régulation d'air** : Primaire et secondaire : réglées par le Gliss'air®.
- **Tirage de cheminée** : 12 Pa.
- **Hauteur du conduit depuis la buse** : 4 m minimum.
- **Combustible** : Bois uniquement.
- **Récupération de chaleur** :
 - Rayonnement
 - Convection forcée (de 100 à 200 m³/h).
- **Insert équipé de 4 ventilateurs et d'un carter métallique.**
- **Raccordement électrique** :
 - 230~V, 50Hz, 110W.
- **Finition** : Cadres disponibles métallique noir :
 - Cadre 3 faces,
 - Cadre 4 faces,
 - Cadre de profondeur.
- **Distance de tous matériaux combustibles** : Respecter 45 cm de distance depuis la face vitrée et 25 cm sur les côtés et à l'arrière. **Epaisseur d'isolant** 2,5 cm de fibre Superwool sur les côtés du carter et 5 cm sur l'arrière et le dessus du carter. Garder 6 cm d'espace vide entre l'isolant et les parois incombustibles de la hotte.

L'air primaire pris à l'arrière de l'appareil, est acheminé directement dans le combustible brûlant par le bac à cendre et la grille foyère et sert à la réaction de combustion primaire. L'air secondaire permet un balayage de la vitre avec de l'air propre et soutient la combustion en rebrûlant les gaz dans l'insert.

PLAN DE L'INSERT ALPHA 70-60



Hauteur (x)	Largeur (y)	Profondeur	Poids
609 mm	700 mm	432 mm	133 kg

INTRODUCTION

1 Préambule

L'insert ALPHA 70-60 fonctionne en combustion intermittente.

Il s'utilise en chauffage d'appoint dans une pièce et n'est pas conçu pour chauffer toute une maison. Il ne pourra en aucun cas être assimilé à un chauffage principal ou à une chaudière. Les appareils de chauffage d'appoint (dénommés ci-après insert) TURBO FONTE sont construits et assemblés suivant les prescriptions de sécurité indiquées dans les directives européennes de référence. Les appareils sont testés conformément à la norme européenne EN 13229.

Les présentes notices sont destinées à l'usage des utilisateurs, des installateurs, poseurs et manutentionnaires des inserts.

Pour votre sécurité et votre satisfaction, ayez recours à un professionnel pour l'installation.

L'impression, la traduction et la reproduction, même partielle, de ce document doivent être soumis à autorisation écrite de la société TURBO FONTE.

TURBO FONTE se réserve le droit d'apporter toutes modifications spécifiques et techniques et/ou fonctionnelles sur l'insert, à tout moment, sans aucun préavis.

1.1 Symboles

Dans les présentes notices, TURBO FONTE a voulu mettre en évidence les points suivants, par des symboles :



INDICATIONS : Indications concernant l'utilisation correcte du poêle et la responsabilité des poseurs.



ATTENTION : Points sur lesquels, il convient d'avoir une vigilance particulière.



DANGER : Note d'une extrême importance pour la prévention des dommages corporels et/ou matériels.

2 Précautions d'usage

L'équipement de l'insert ALPHA 70-60 est conçu pour chauffer l'intérieur de la maison ou du local. L'insert ne doit jamais être utilisé comme un séchoir. Ne jamais poser le linge ou tout autre objet sur l'appareil.

L'insert fonctionne avec la porte fermée. Pour le respect des bonnes performances environnementales, le fonctionnement de l'appareil est basé sur une position fermée de la porte.

L'appareil n'est pas destiné à être utilisé par des personnes (enfants compris) aux capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ni par des personnes inexpérimentées.

3 Objectif et contenu de la notice

Le but de ces notices est de fournir à l'installateur certaines règles fondamentales et les bases pour une bonne installation ainsi que la maintenance.

Elles fournissent également toutes les informations utiles à l'utilisateur pour bien utiliser son insert et en tirer un maximum de satisfaction. Elles doivent avoir été lues par l'utilisateur avant le 1^{er} allumage.

4 Conservation des notices

CONSERVATION ET CONSULTATION

Les notices devront être soigneusement conservées et devront être disponibles pour consultation par l'utilisateur ainsi que les professionnels intervenant pour le montage et l'entretien.
Ces notices sont une partie intégrante de l'insert.

5 Livraison de l'insert

L'insert est livré complet avec toutes les pièces qui le composent.

Veillez à ce que les enfants ne jouent pas avec les matériaux d'emballage (films plastiques et polystyrène par exemple), risque d'étouffement !

Les appareils sont livrés avec un gant pour la manipulation de la poignée de porte et pour le maniement du Gliss'Air® (manette de gestion d'air).

L'utilisation du gant ne dispense aucunement l'utilisateur de se munir de protections appropriées lors du rechargement.

NOTICE 1

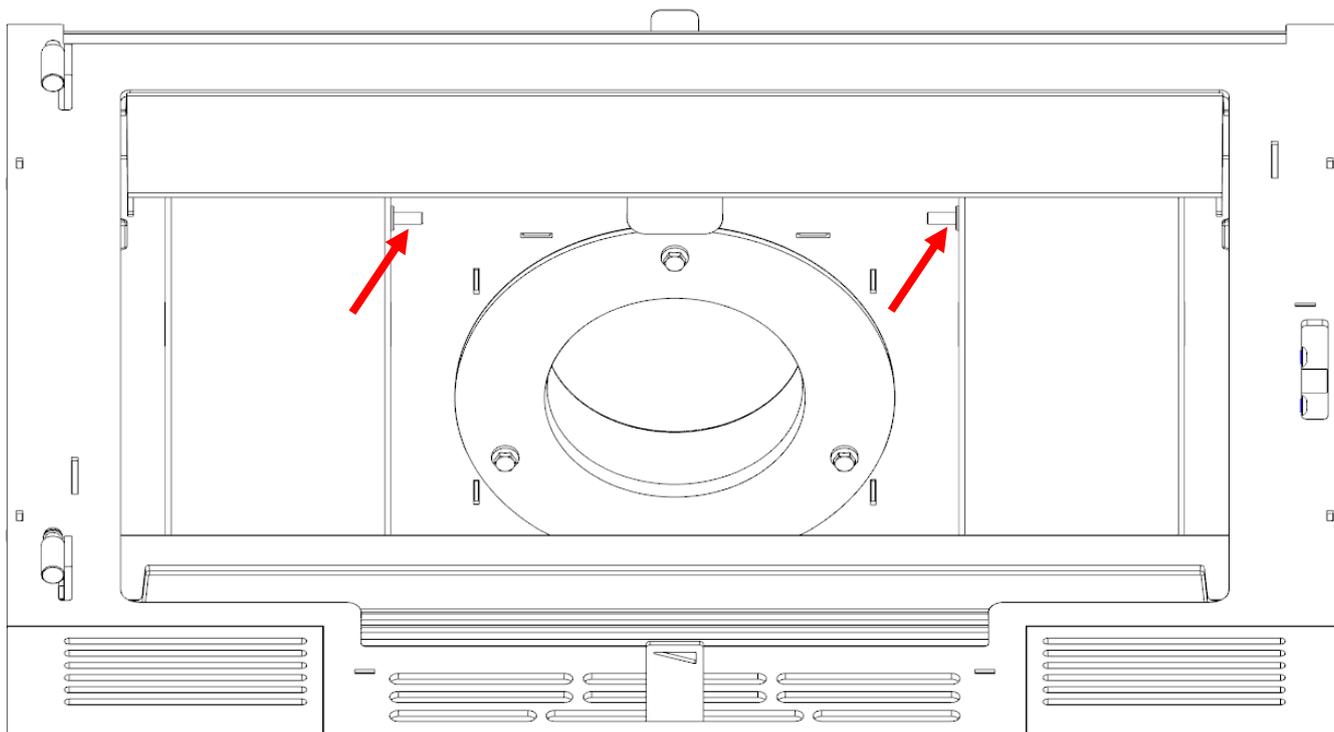
CONDITIONS D'INSTALLATION (Insert ventilé)

Vérifier, préalablement, que l'installation peut être faite dans le respect des directives DTU (Documents Technique Unifiés) 24.1, 24.2 et des avis techniques spécifiques. Lire ci-après les conditions d'installation.

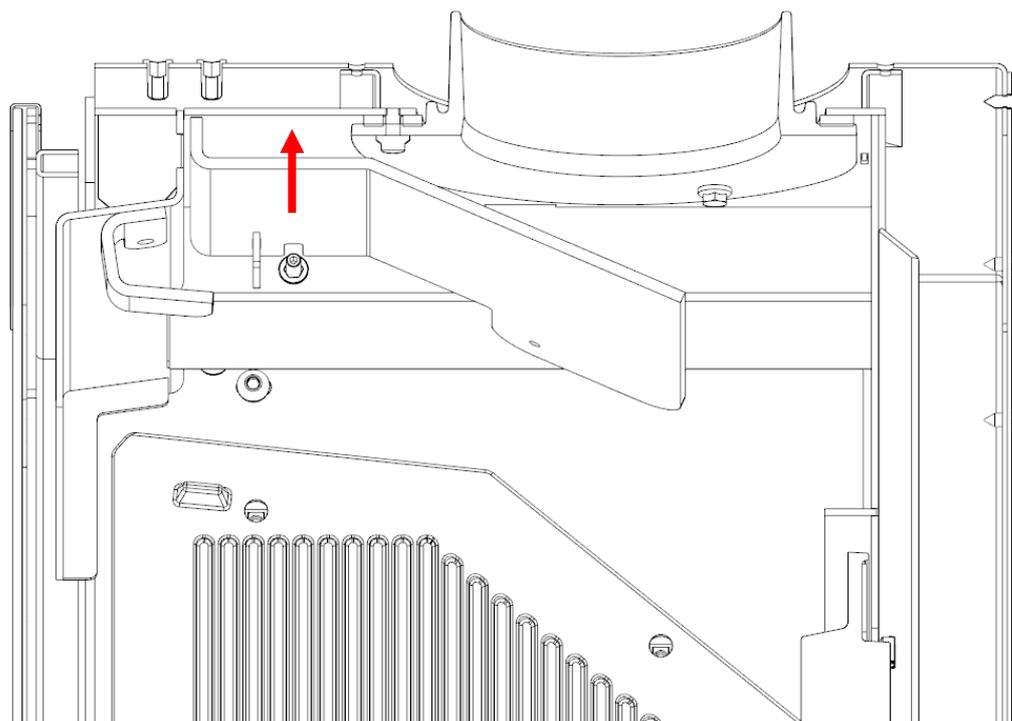
6 Consignes sur l'appareil avant mise en place

6.1 Montage du sur-défecteur

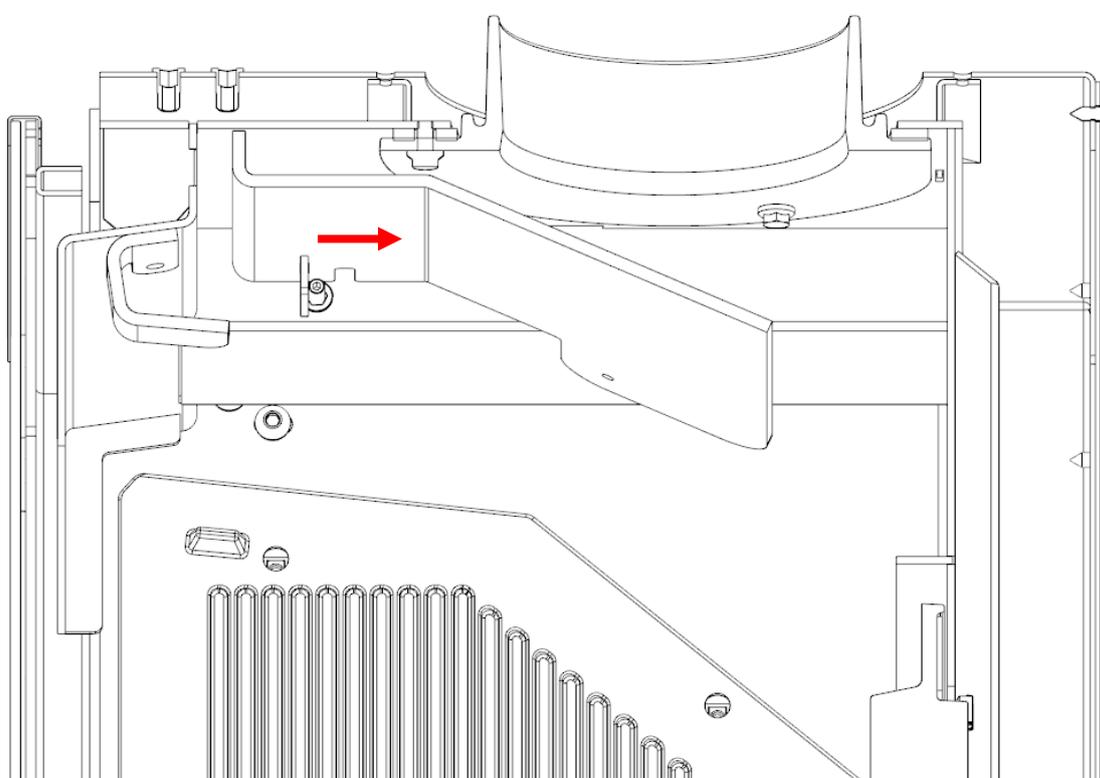
- Le sur-défecteur en acier n'étant pas monté d'origine, veuillez procéder ainsi :
 1. Repérer les pions de positionnement à l'intérieur de la chambre de combustion, qui sont placés sur la partie haute de la chambre :



2. Insérer le sur-défecteur en utilisant les découpes placées sur ce dernier :



3. Décaler le sur-défecteur jusqu'à sa butée :



6.2 Vérifications de l'appareil

- Vérifier que la visserie d'assemblage de l'insert est correctement serrée. Si besoin parfaire le serrage. S'assurer de la verticalité de la façade à la pose.
- Bien remettre le gant à l'utilisateur et lui indiquer qu'il devra s'en servir pour toute manipulation d'ouverture et de fermeture de la porte. Également pour toute manipulation des registres d'air et du cendrier.
- Aucune partie de l'insert ne doit être prisonnière de la maçonnerie aussi bien pour une raison de dilatation que pour l'éventualité de l'enlèvement de l'insert pour quelque raison que ce soit. Une intervention de pose et de dépose ne devant pas excéder la demi-journée.
- Toute modification de l'appareil ou la modification de son installation entraîne non seulement la perte de garantie, mais surtout la responsabilité de celui qui effectue la modification, en cas d'incident ou de sinistre. L'appel en garantie implique l'utilisation des accessoires du fabricant.



7 Amenée d'air comburant indirecte

Pour les inserts on distingue :

- L'air de chauffage
- L'air de combustion

- L'air de chauffage (l'air de convection) est uniquement prévu pour le transfert de la chaleur de l'appareil vers la pièce. Aucun dispositif supplémentaire n'est requis. L'air de la pièce est pris en partie basse frontale de l'insert, il ressort en partie supérieure.
- L'air de combustion (l'air comburant). Le fonctionnement d'un insert nécessite un apport d'air supplémentaire à celui nécessaire au renouvellement d'air des locaux. L'amenée d'air comburant doit présenter une section minimale conforme aux exigences du DTU 24.2 et de l'arrêté CO.

Dans le cas des inserts fonctionnant uniquement portes fermées, l'amenée d'air comburant doit présenter une section au minimum égale à :

- 50 cm² si la puissance nominale de l'appareil est inférieure ou égale à 8 kW,
- 70 cm² si la puissance nominale de l'appareil est supérieure à 8 kW et au plus égale à 16 kW.

Pour l'insert ALPHA 70-60, TURBO FONTE préconise une section d'amenée d'air libre de 70 cm².

Celle-ci doit être obturable, être protégée par une grille qui permet le nettoyage régulier. La traversée du mur doit être étanche.

8 Mesures pour la sécurité



Vérifiez préalablement, que l'installation peut être faite dans le respect des directives DTU (Document Technique Unifié) 24.1 et 24.2, et des avis techniques spécifiques. Lire ci-après les consignes de montage. Pour votre sécurité et votre satisfaction, ayez recours à un professionnel. Déclarez toute installation à votre assureur. Les produits TURBO FONTE sont réservés à l'installation particulière, non autorisés en lieux publics sauf dérogations.

L'utilisateur est responsable des travaux effectués sur le lieu d'installation de l'insert et doit vérifier l'adéquation des solutions d'installation proposées.

L'appareil doit être installé sur un sol d'une capacité portante suffisante.

Les utilisateurs sont invités à s'adresser à leur revendeur ou installateur quand ils ont besoin d'assistance technique.

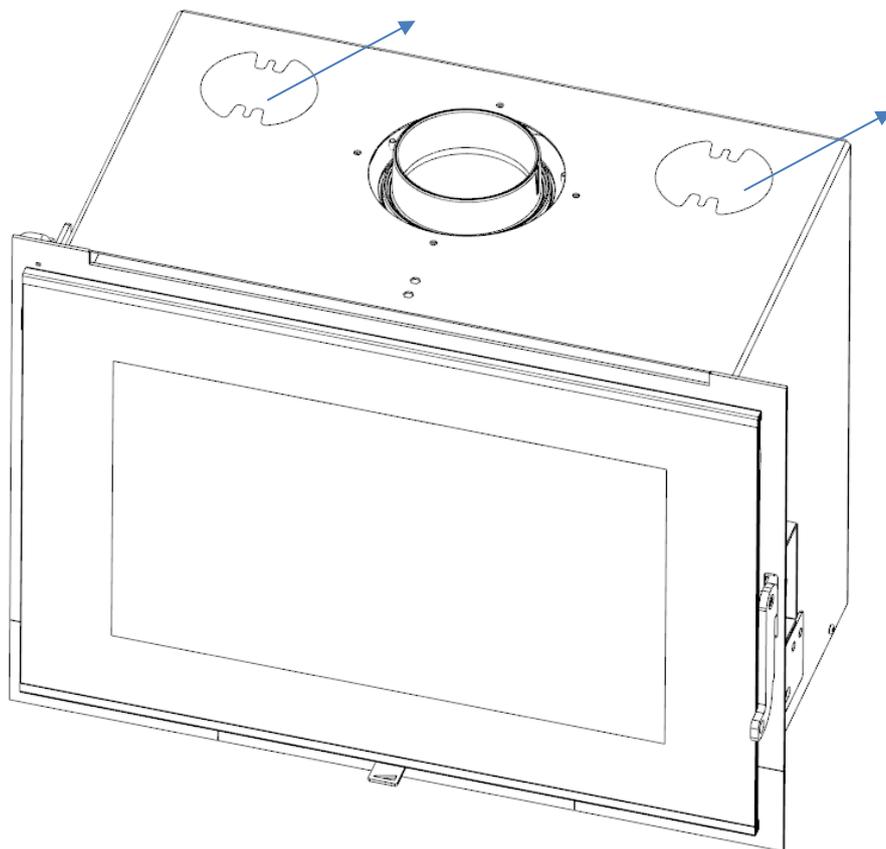
Avant de procéder au montage ou au démontage de l'insert, l'installateur doit observer les mesures de sécurité prévues par la loi.

- Ne pas placer d'objets inflammables dans un rayon de 80 cm de la plage de rayonnement de l'appareil. Prêter attention aux vêtements / ornements à proximité de l'appareil.
- Faire attention à respecter une distance dans la hotte de 20 cm avec tous les matériaux combustibles (avec fibre Superwool de 2,5 cm en isolation sur le pourtour de l'ensemble de l'appareil).
- Lors de l'utilisation de votre insert, l'extérieur devient chaud. Lors de l'utilisation du Gliss'Air®, utilisez un gant ignifugé et les accessoires livrés. Protégez-vous et protégez les autres (enfants et personnes vulnérables) contre les brûlures. Ne laissez jamais les enfants ou les personnes vulnérables seuls avec un insert en service.
- Le feu brûle : ne pas toucher ni le feu, ni le bois en ignition, ni la vitre. Eduquez en particulier les jeunes enfants en ce sens.
- Evitez de vous trouver à proximité de l'appareil avec des matériaux ou des liquides inflammables. Il peut être très dangereux de travailler avec des solvants, des colles ou des produits équivalents dans la pièce où se trouve l'insert.
- Avant tout raccordement de l'insert sur un conduit de fumée existant, vérifiez la compatibilité du conduit avec son utilisation (voir DTU 24.1 P1). Si le conduit n'est pas compatible, procédez soit au tubage, soit au chemisage, soit à la mise en œuvre d'un conduit adapté.
- Ramonage obligatoire avant la pose de l'insert, si nécessaire, débistrage.
- Pour éviter les incendies de cheminée :
 - Evitez la formation excessive de suie dans le conduit, ne brûlez donc jamais du bois fraîchement coupé mais toujours du bois sec et refendu qualité chauffage.
 - Effectuez 2 ramonages par an dont un pendant la période d'utilisation et plus si nécessaire. A chaque fois, faites établir un certificat de ramonage par l'entreprise qui l'a effectué.
 - Le ramoneur doit obligatoirement vérifier l'appareil ainsi que l'ensemble de l'installation. Toute anomalie doit être immédiatement signalée à l'installateur de l'insert.
 - Lors des opérations de ramonage, procéder au nettoyage des divers organes de l'insert. Veillez au bon remontage de ces organes.
 - Le ramonage doit uniquement être effectué par un ramoneur possédant la qualification professionnelle et également régulièrement assuré pour son activité de ramonage.
 - N'utilisez pas l'insert comme barbecue. Cela provoque la formation de dépôt de graisse (inflammable) dans le conduit et accélère l'encrassement de ce dernier.
- En cas de départ de feu dans le conduit de cheminée : fermez les arrivées d'air de l'insert et appelez les pompiers.

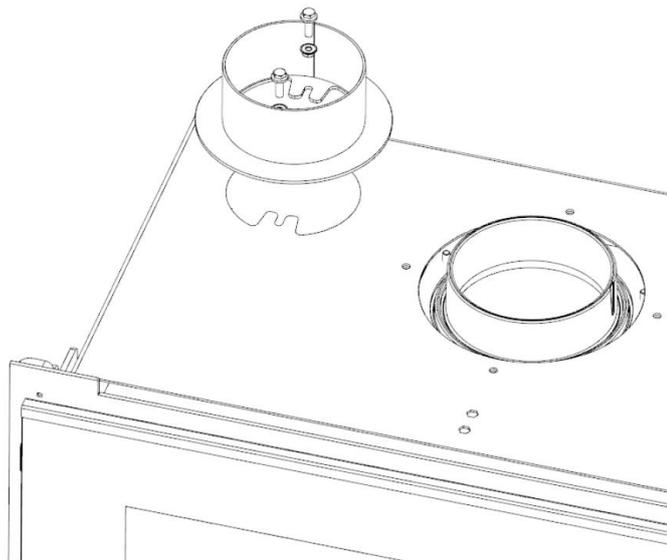
9 Raccordement des buses d'air chaud

Deux buses acier en diamètre 125 mm peuvent être commandées en option. Elles permettent de canaliser l'air chaud sur une distance de 2 mètres maximum par buse. Elles s'installent depuis l'extérieur de l'appareil, en enlevant l'opercule et en venant visser la buse sur le haut de l'insert. Mettre ensuite une gaine flexible isolée en diamètre 125 mm avec un collier métallique. Une seule des deux buses peut être utilisée.

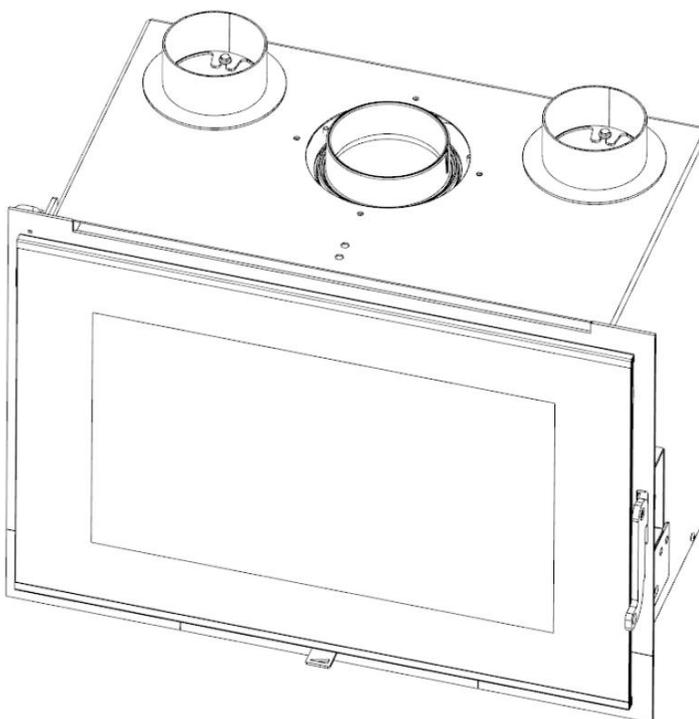
Etape 1 : enlever les opercules concernés :



Etape 2 : installer les buses sur le carénage de l'ALPHA. Les vis et les écrous sont fournis :



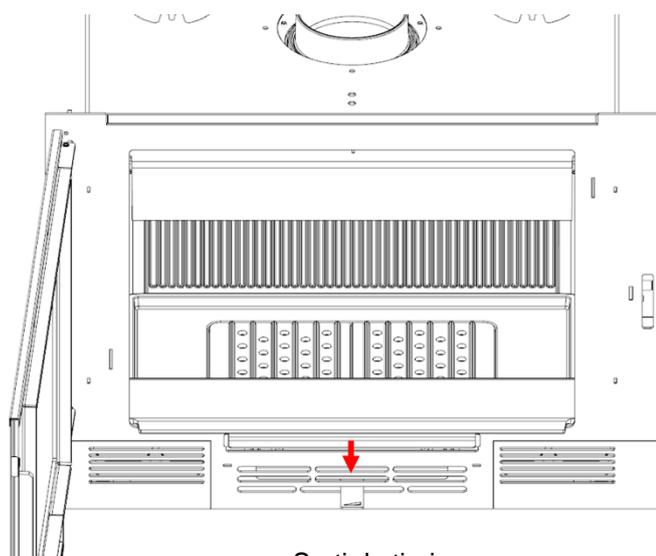
Etape 3 : accrocher le flexible en diamètre 125 mm. les buses sont prêtes à être utilisées :



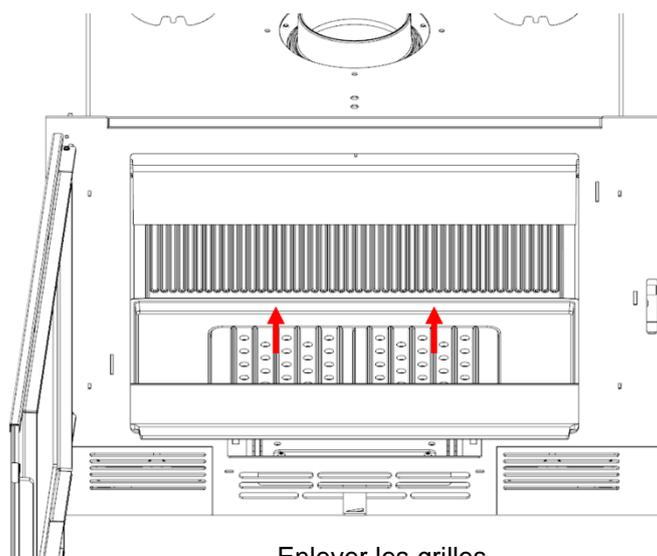
Attention, les températures peuvent aisément dépasser les 100°C : éloigner les gaines d'air chaud des matériaux combustibles et prévoir une ventilation permanente des caissons dans lesquels passent les gaines.

10 Démontage de la boîte à air

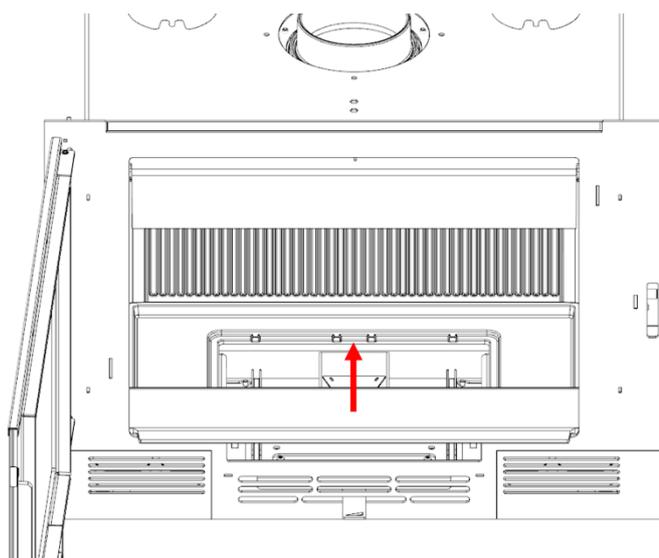
Procédure de démontage de la boîte à air :



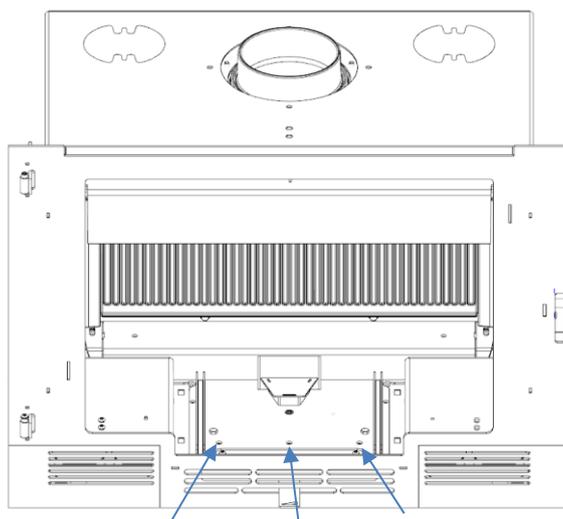
Sortir le tiroir
cendrier



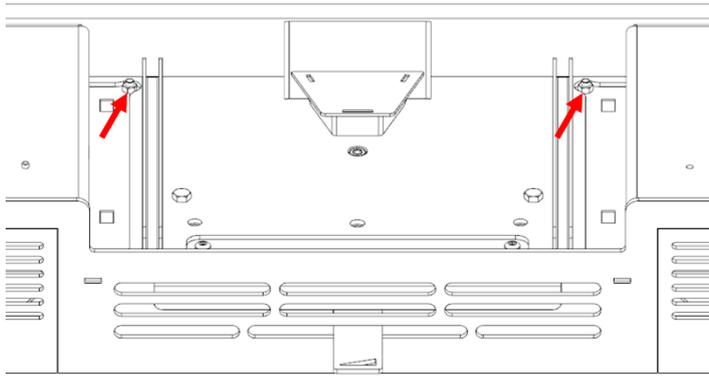
Enlever les grilles
foyères



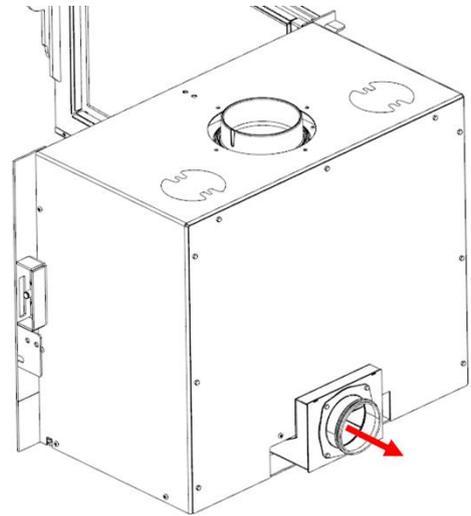
Enlever la sole
foyère



Vous avez maintenant accès aux vis de
fixation de la boîte à air



Dévisser
complètement les
2 écrous indiqués



Glisser la boîte à
air par l'arrière de
l'appareil

L'arrivée d'air obturable est préconisée ; elle doit être protégée par une grille qui permet le nettoyage régulier. La traversée du mur doit être étanche. Assurez-vous que l'entrée d'air est positionnée de manière à ne pas être bloquée accidentellement (empilage de matériaux à l'extérieur contre la grille,).

Il n'est pas nécessaire d'aménager une arrivée d'air supplémentaire dans le cas où une amenée d'air neuf alimente directement, par conduit sur l'extérieur, le foyer de l'appareil. Dans la mesure du possible raccorder directement la buse d'arrivée d'air située sur l'appareil à l'extérieur avec une gaine en aluminium respectant la section de la buse.

Le raccordement de l'appareil à l'air extérieur est OBLIGATOIRE dans les maisons RE 2020.

Dans le cas d'une installation avec un raccordement direct de l'air de combustion depuis l'extérieur, il est impératif qu'elle soit obturable avec un clapet afin de préserver l'appareil des effets éventuels de la corrosion. Lors des phases de fonctionnement de l'appareil, l'utilisateur doit au préalable ouvrir le clapet. Il doit impérativement le fermer lorsque l'appareil n'est pas en service.

11 Installation dans une cheminée existante

L'installation ne peut être réalisée que dans une cheminée construite suivant les exigences de la réglementation en vigueur (voir DTU 24.2 P1)

- Démontez la trappe d'obturation de la cheminée existante. Veillez à ne pas fragiliser la structure du bâti. Le conduit doit être intact et ne doit pas être endommagé pendant l'installation. L'ouverture de l'insert doit être suffisamment grande pour présenter un espace de 2-3 cm tant à gauche qu'à droite, de 5 cm derrière l'appareil et de 5 cm sur le dessus, **afin d'isoler complètement toutes les parois de l'insert avec de la laine Superwool.**
- Pour le raccordement de l'appareil au conduit veuillez-vous reporter au paragraphe 14 de la présente notice ainsi qu'au DTU 24.1. Par ailleurs, étant donné que les températures des fumées sont plus chaudes que celles des feux ouverts, s'assurer que l'isolation et la ventilation du tubage sont suffisantes pour éviter que la température des parois intérieures de la hotte ou de son habillage n'excède pas 85°C conformément au DTU 24.2. Afin d'obtenir ce résultat, TURBO FONTE préconise l'isolation suivante :
 - Côté droit et gauche de l'insert Superwool de 13 mm d'épaisseur.
 - Arrière et dessus de l'insert, Superwool de 50 mm d'épaisseur.
 - Conduit dans la hotte jusqu'au conduit de fumée, Superwool de 50 mm d'épaisseur.
- Glissez l'appareil dans l'ouverture de l'insert. Etablir une jonction étanche entre l'évacuation des fumées de l'appareil et le conduit, de sorte qu'un dépôt de suie ne puisse **jamais** se former sur l'appareil ou dans le conduit.

- Réserver un vide d'air de 1 à 2 cm entre le conduit de raccordement et l'isolant d'épaisseur 5 cm. Avec ventilation haute et basse situées en opposé de 4 cm² mini à 20 cm² maxi découpées dans l'isolant.
- La hauteur entre la buse de l'appareil et la sortie du conduit de fumée doit être d'au moins 4 m.

Mise en garde :

- Lors de l'installation, la sécurité tant au niveau des incendies que du fonctionnement doit être garantie. Les installateurs en assument la responsabilité.

Aucun piège à calories ne doit être créé à l'intérieur de la hotte. Attention également aux pièges :



- pièces de bois incorporées dans la structure du gros œuvre, la présence de tout matériau combustible à l'intérieur de la hotte est interdite.
- câbles électriques,
- revêtements susceptibles de dégager des odeurs lors de la montée en température.

• **Directives générales :**

- En présence d'une poutre en bois au-dessus de l'insert, celle-ci ne doit pas recevoir le rayonnement direct du feu. Sous la poutre notamment, il doit y avoir un espace d'au minimum 1 cm, avec une plaque d'isolation sous celui-ci. La norme NF DTU 24.2 P1-1 donne des exemples de protection dans le cas des âtres et des inserts installés dans des cheminées existantes.
 - Pour l'installation, toujours utiliser de la laine isolante haute température silicate de calcium Superwool (blanche). Lors du chauffage, le matériau lié (jaunâtre), comme la laine de verre et la laine de roche, dégage une odeur irritante et provoque une gêne par de la fumée et en outre ne convient pas pour les températures élevées (exigences d'isolation : température $\geq 700^{\circ}\text{C}$; densité 80 kg/m³).
 - Faire réaliser le branchement électrique par un électricien.
- Protéger contre le rayonnement de la chaleur et le risque d'incendie toutes les structures qui pourraient prendre feu si elles sont exposées à trop de chaleur.
 - Le fabricant n'est pas responsable en cas de changement dans les caractéristiques du matériau constituant le plancher sous l'appareil.

11.1 Consignes sur l'appareil avant mise en place

- Mettre l'appareil de niveau en ajustant les pieds réglables. Attention l'accès ne se fait pas l'extérieur de l'appareil.
- Bien remettre le gant de protection à l'utilisateur et lui indiquer qu'il devra s'en servir pour toute manipulation d'ouverture et de fermeture de la porte ainsi que pour les réglages de l'arrivée d'air.
- Aucune partie du foyer ne doit être prisonnière de la maçonnerie aussi bien pour une raison de dilatation que pour l'éventualité de l'enlèvement du foyer pour quelque raison que ce soit. Une intervention de pose et de dépose ne devant pas excéder la demi-journée.
- Toute modification de l'appareil ou la modification de son installation entraîne non seulement la perte de garantie, mais surtout la responsabilité de celui qui effectue la modification, en cas d'incident ou de sinistre. L'appel en garantie implique l'utilisation des accessoires du fabricant.

11.2 Amenée d'air comburant direct

L'insert peut être raccordé à l'air extérieur directement sans prélever l'air dans le local où il se trouve. Ce mode d'installation est INDISPENSABLE dans le cas d'une habitation BBC, RT 2012 ou RE 2020.

Dans le cas d'une installation avec un raccordement direct de l'air de combustion vers l'extérieur, il est préconisé qu'il soit obturable avec un clapet.

Lorsque votre appareil n'est pas utilisé, un tirage naturel existe, ce qui provoque une circulation permanente de l'air extérieur à l'intérieur de votre poêle. Cet air peut être humide et froid ce qui peut engendrer une corrosion prématurée de l'appareil, et causer un pont thermique au niveau des conduits. Par conséquent, l'installation et l'utilisation d'un clapet d'obturation est recommandée lors de longues périodes de non-utilisation (en fin d'hiver par exemple). Attention, lors des phases de fonctionnement de l'appareil, l'utilisateur doit au préalable ouvrir ce clapet.

Il n'est pas nécessaire d'aménager une arrivée d'air supplémentaire dans le cas où une amenée d'air neuf alimente directement, par conduit sur l'extérieur, le foyer de l'appareil. Dans la mesure du possible raccorder directement la buse d'arrivée d'air située sur l'appareil à l'extérieur avec une gaine adaptée à la buse \varnothing 100 mm.

Il existe deux types d'arrivée d'air possibles :

- Arrivée d'air arrière :

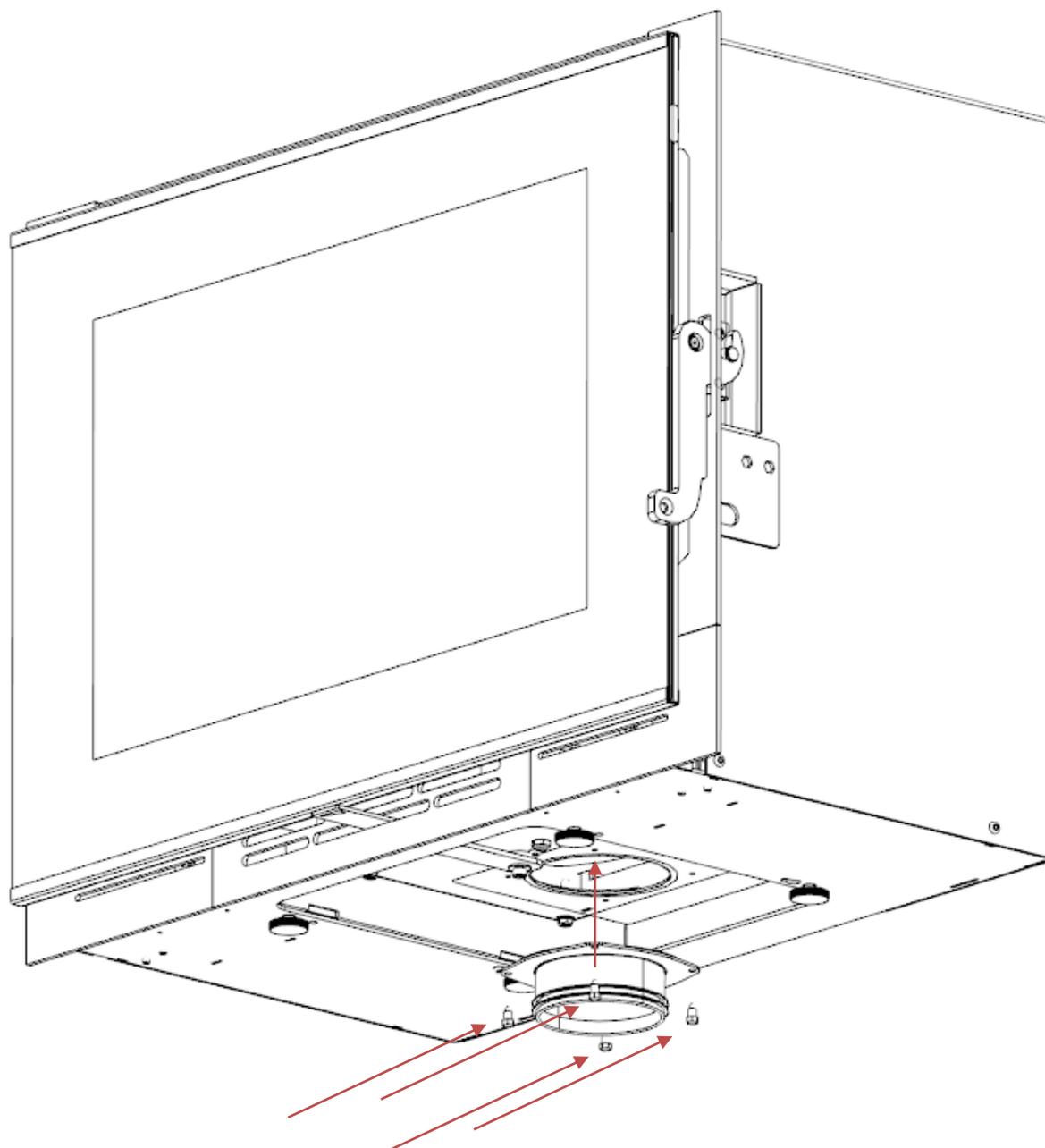
La buse de raccordement de l'air arrière est déjà livrée montée sur l'insert. Il n'y a pas de modification à faire sur l'appareil.

- Arrivée d'air dessous :

Pour une amenée d'air fais prise par le sol, il est indispensable de commander la pièce au préalable chez TURBO FONTE :

Pour le montage :

1. Démontez la buse AAF arrière (voir le paragraphe 10 page 18)
2. Montez la buse, sous l'insert avec les 4 vis fournies :



11.3 Amenée d'air comburant indirect

L'insert, lors de son fonctionnement, prend de l'air dans l'environnement où il se trouve. Cet air doit être remplacé grâce à une prise d'air extérieure à la pièce.

Réaliser la prise d'air sur le mur, laisser le poêle libre de prélever l'air dans le local. Dans ce cas, l'installation n'est plus considérée comme étanche.

Si la paroi arrière du poêle est un mur extérieur, percer un trou pour l'entrée d'air de combustion à une garde au sol d'environ 20-30 cm. Il faut placer à l'extérieur une grille d'aération permanente. Dans les zones venteuses et exposées il faut prévoir une protection.

S'il n'est pas possible d'effectuer une canalisation d'air directe dans le mur, il est possible de prendre l'air dans le sous-sol à condition de canaliser cet air depuis l'extérieur pour ne pas polluer l'air ambiant.

Il est également possible de prendre l'air directement dans le vide sanitaire s'il est ventilé. La section exprimée en cm² des grilles du vide sanitaire doit correspondre à 5 fois la surface exprimée en m² du rez-de-chaussée (100m² de rez-de-chaussée = 500cm² de grille). La surface des grilles est nette de perte de charge. Elles doivent être disposées équitablement dans les quatre directions. Si l'habitation est équipée d'une VMC, le vide sanitaire ne peut pas être utilisé comme prise d'air indirecte.

Le DTU 24.1 doit être respecté ainsi que l'arrêté du 22 OCTOBRE 1969. Le Règlement Sanitaire Départemental Type (RSDT) au § 23-1 spécifie les conditions d'entrée d'air dans les logements et signale que les entrées d'air ne doivent pas être obstruées par l'utilisateur.

S'il y a d'autres appareils de chauffage, il faut dans chaque local une prise d'air de combustion pour assurer le volume d'air nécessaire au bon fonctionnement de tous les dispositifs.

Lorsque, dans la pièce où se trouve le poêle est présente une extraction d'air motorisée (VMC), un mauvais fonctionnement pourrait être causé par un manque d'air de combustion pour l'appareil. Le décret N° 2008-1231 article R131-1 (monoxyde de carbone) réglemente les entrées d'air.



Pour un gain de place, se référer au paragraphe 10 page 18 : Démontage de la boîte à air.

11.4 Préparation du site

- Selon la nature des murs, sol et plafond avoisinant l'appareil, respecter les distances entre l'appareil et les murs, utiliser des dispositifs de protection contre la chaleur, ventiler l'habillage.
- Les foyers TURBO FONTE sont des appareils très performants, d'une technologie avancée, en particulier dans le domaine de la sécurité, il sera toutefois souhaitable d'avoir recours à un spécialiste pour leur installation de façon à respecter l'ensemble des règles de sécurité.
- S'assurer que le plancher est suffisamment porteur, le renforcer si nécessaire.
- Attention aux moulures en polystyrène, plafonds tendus situés à proximité des bouches d'air chaud.
- S'assurer qu'aucune canalisation, plancher chauffant ou tout autre équipement notamment électrique ne passent au droit de l'implantation de la cheminée.

11.5 Protection des parois dans l'emprise de la cheminée

- **Applicable aux murs, sol, plafond.**
- Respecter le DTU 24.2.

11.6 Installation sur des parois combustibles

Deux solutions possibles :

- Tous matériaux combustibles ou dégradables sous l'action de la chaleur, sur les parois ou à l'intérieur de celles-ci (sol, murs, plafond), à l'emplacement de la cheminée sont enlevés : isolants thermiques, revêtements muraux inflammables etc.
- Ou l'enlèvement des matériaux combustibles n'est pas réalisé **dans ce cas une nouvelle cloison d'interposition incombustible est réalisée (respecter le DTU 24.2).**
- **L'installation peut ensuite être réalisée suivant le même processus que pour une installation sur des parois incombustibles décrite dans le chapitre ci-dessous.**

Distance de tous matériaux combustibles :

25 cm sur l'arrière,
25 cm sur les côtés,
45 cm sur la face avant.

12 Raccordement au conduit de fumée

12.1 Raccordement du conduit flexible

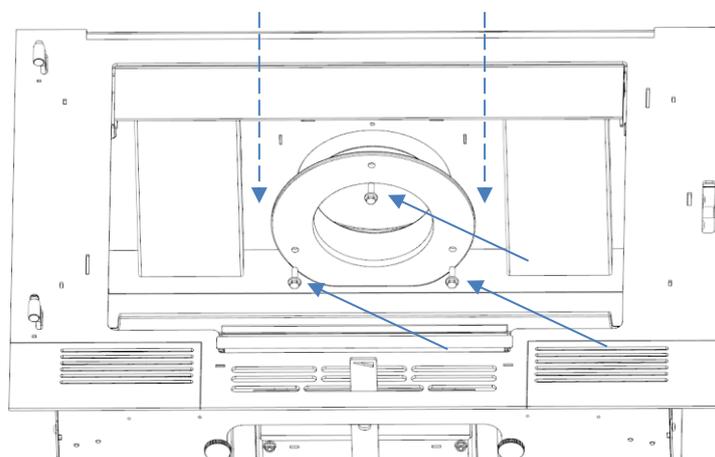
TURBO FONTE préconise le tubage complet du conduit de fumée, avec l'utilisation d'un système anticondensat.

Le raccordement de l'appareil au tubage nécessite la préparation de l'insert.

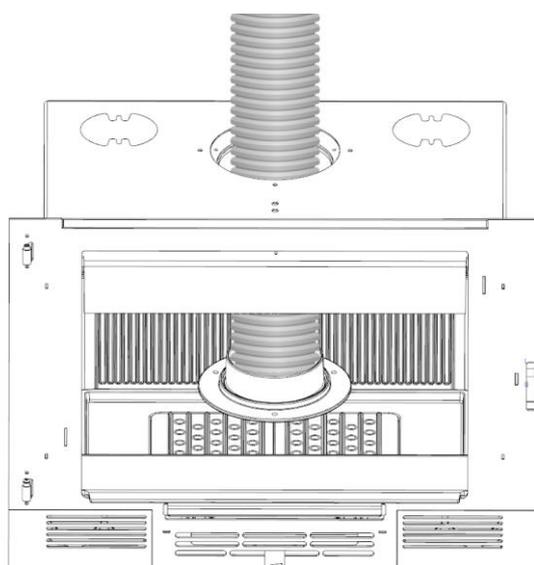


Le montage s'effectue selon la procédure ci-après :

1. Poser l'insert devant la cheminée,
2. Retirer la buse en dévissant les 3 vis :



3. Faire passer le flexible au travers de l'insert :



4. Mettre en place l'insert dans la cheminée,
5. Visser le système anticondensat et la buse de l'insert sur le flexible,
6. Remettre en place l'ensemble (Buse + anti-condensat + flexible),
7. Revisser la buse sur l'insert.

Bien faire attention à garder l'étanchéité au niveau du joint.



Les conduits de raccordement desservant des inserts doivent être métalliques (consulter le paragraphe « Conduit de fumée – Conduit de raccordement – Tubage » de la présente notice et DTU 24.1 la liste des matériaux normalisés). L'acier aluminé est interdit pour les inserts.

Pour les conduits de raccordements flexibles et les tubages flexibles, seuls les conduits flexibles double peau à paroi intérieure lisse peuvent être utilisés. Il n'est pas admis de tuber un conduit seulement sur une partie de son parcours.



Un conduit tubé doit être ventilé : d'une façon générale, l'aération telle que prévue dans la norme NF 24-1 P1, c'est-à-dire une ouverture de 20 cm² mini en bas de tubage et de 5 cm² mini en haut du tubage est suffisante.

12.2 Dévoiement sur conduit de raccordement

Le conduit de raccordement ne doit pas comporter plus de deux dévoiements (c'est-à-dire plus d'une partie non verticale), l'angle de ces dévoiements ne doit pas excéder 45° avec la verticale.

Note : La présence de deux dévoiements (une partie non verticale) sur le conduit de fumée n'interdit pas la réalisation de deux dévoiements supplémentaires sur le conduit de raccordement.

13 Installation dans une cheminée existante

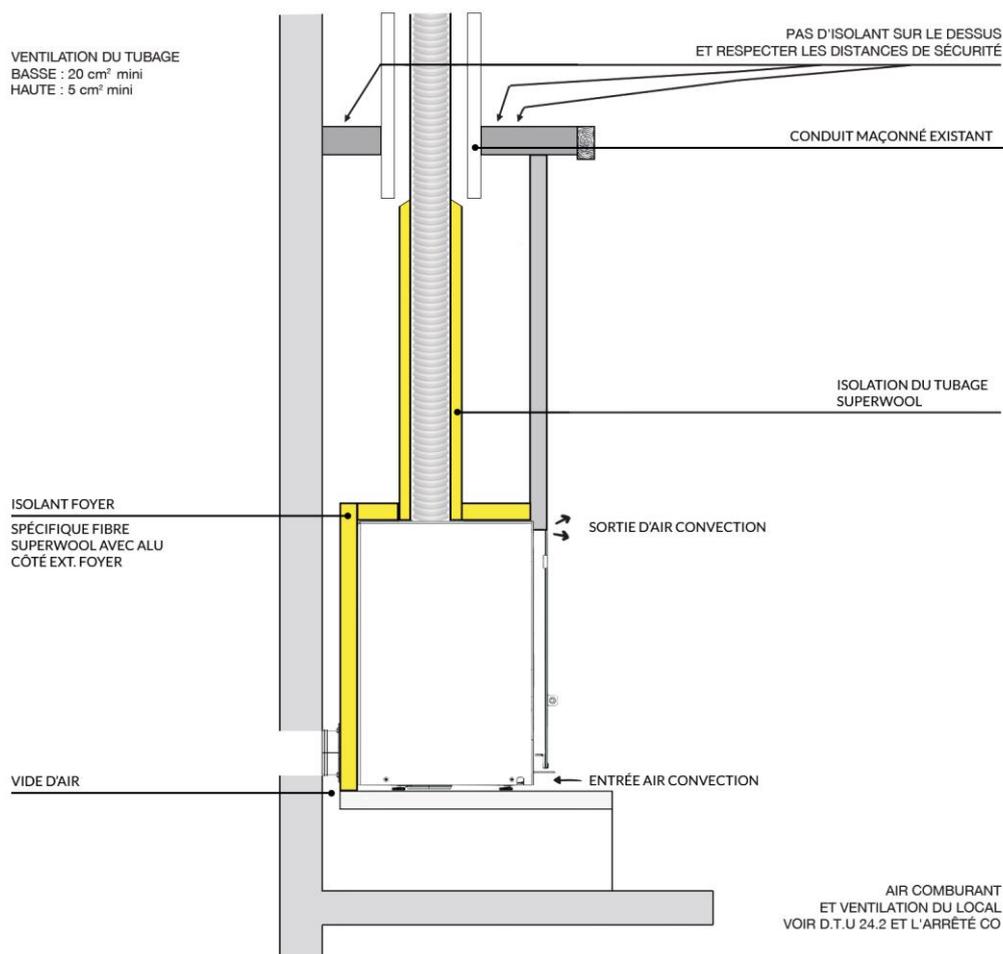
Dans le cas d'une installation dans une cheminée existante, veuillez suivre les indications suivantes :

Vérifier, préalablement que l'installation peut être faite dans le respect des directives DTU (Documents Techniques Unifiés) 24.1, 24.2 et des avis techniques spécifiques. Lire ci-après les conditions d'installation.

13.1 Installation sans les gaines d'air chaud



- Respecter le schéma ci-après :



Respecter les distances de sécurité suivantes avec les parois de la hotte :

- 25 cm sur l'arrière,
- 25 cm sur les côtés,
- 45 cm sur la face avant.

avec une protection thermique dans le cas où les matériaux combustibles se retrouveraient dans l'emprise de la hotte.

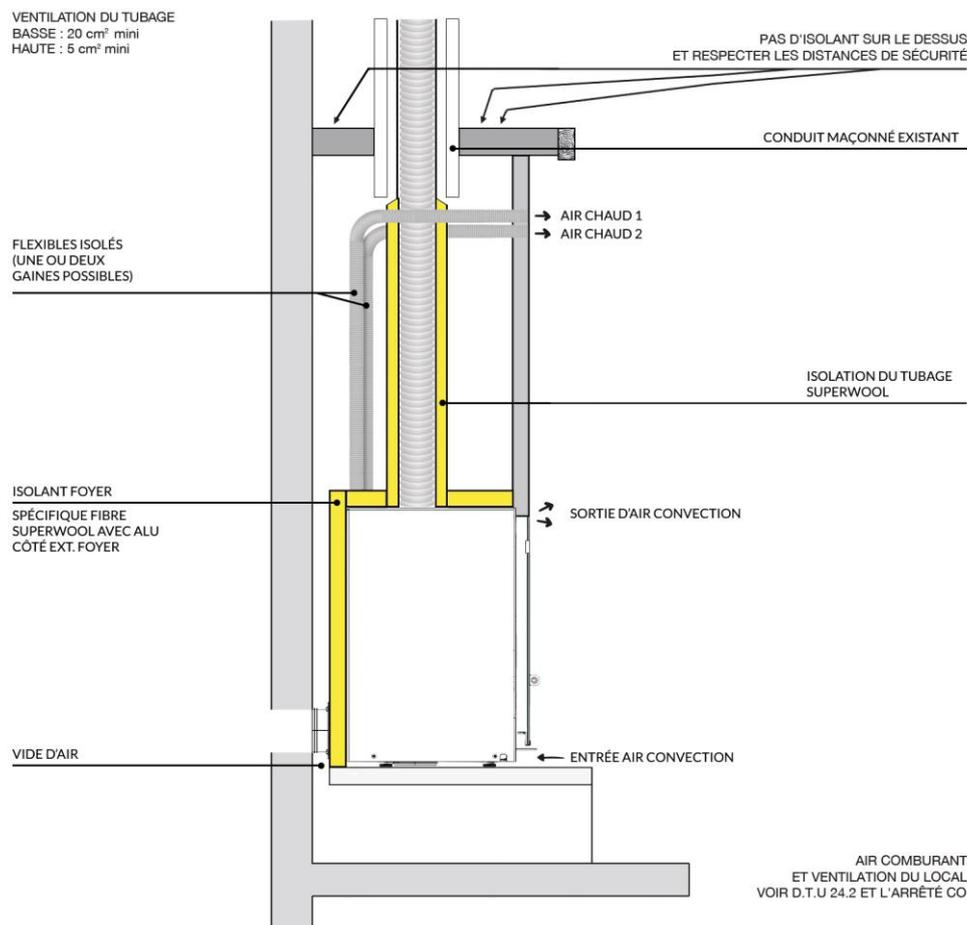
Utiliser 2,5 cm de fibre Superwool sur les côtés du carter de l'insert ALPHA et 5 cm sur l'arrière et le dessus du carter. Garder 6 cm d'espace vide entre l'isolant et les parois incombustibles de la hotte.

13.2 Installation avec les gaines d'air chaud

En option, il est possible de raccorder à l'insert une ou deux gaines d'air chaud afin de chauffer plusieurs volumes :



- Respecter le schéma ci-après :



Respecter les distances de sécurité suivantes avec les parois de la hotte :

- 25 cm sur l'arrière,
- 25 cm sur les côtés,
- 45 cm sur la face avant.

avec une protection thermique dans le cas où les matériaux combustibles se retrouveraient dans l'emprise de la hotte.

Utiliser 2,5 cm de fibre Superwool sur les côtés du carter de l'insert ALPHA et 5 cm sur l'arrière et le dessus du carter. Garder 6 cm d'espace vide entre l'isolant et les parois incombustibles de la hotte.

Pour les gaines d'air chaud, prendre des gaines souples et isolées (et de préférence de type acoustique pour éviter tout risque de bruits interférents). La longueur maximum des gaines ne devra pas dépasser 2 mètres par buse.

Dans le cas où les gaines d'air chaud chauffent des pièces différentes de l'endroit où se trouve l'insert, faire en sorte que l'air puisse revenir à l'appareil pour éviter de mettre en dépression la pièce de l'insert et en surpression les autres, avec un risque de ne plus avoir de débit au niveau des bouches d'air chaud (détalonner les portes, percer des grilles d'air chaud dans les cloisons intermédiaires ou laisser les portes de communication ouvertes).

14 Installation dans une cheminée à construire

Dans le cas d'une installation dans une cheminée à construire, veuillez suivre les indications suivantes :

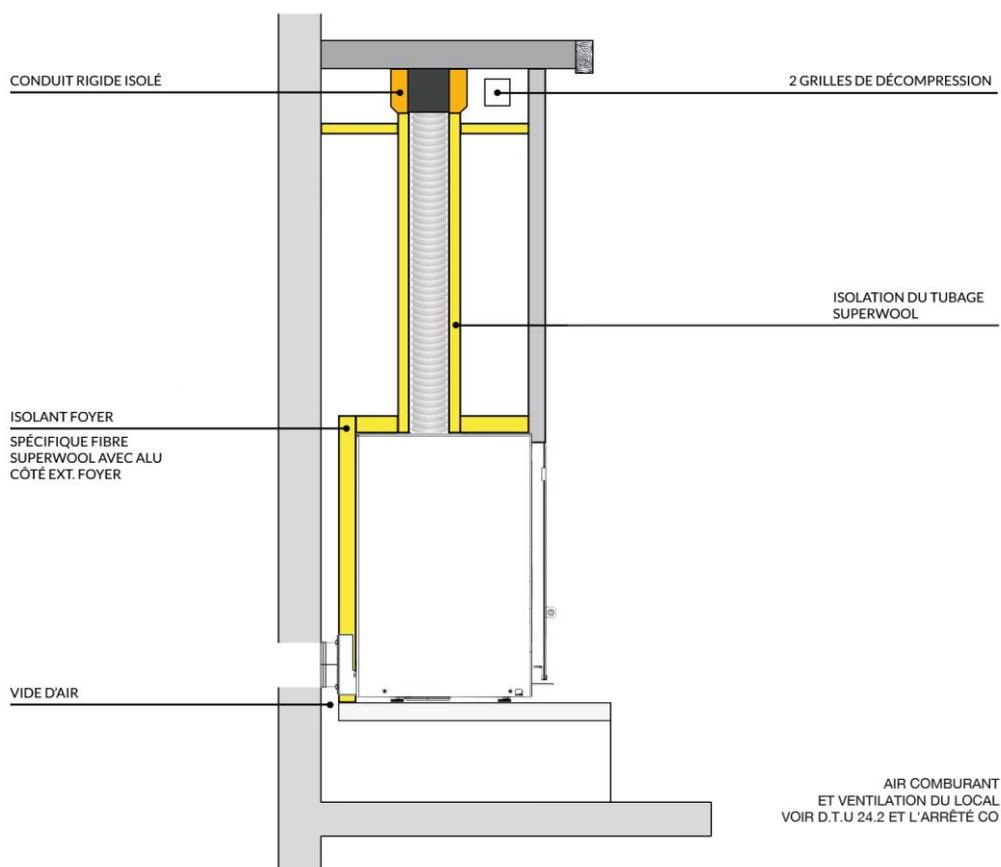
Vérifier, préalablement que l'installation peut être faite dans le respect des directives DTU (Documents Techniques Unifiés) 24.1, 24.2 et des avis techniques spécifiques. Lire ci-après les conditions d'installation.

14.4 Installation sans les gaines d'air chaud

Il est tout à fait possible de construire une hotte pour installer un insert ALPHA. Le plus simple est d'isoler l'appareil avec du Superwool. Respecter le DTU 24.1, DTU 24.2 et les avis techniques spécifiques.



- Respecter le schéma ci-après :



Respecter les distances de sécurité suivantes avec les parois de la hotte :

- 25 cm sur l'arrière,
- 25 cm sur les côtés,
- 45 cm sur la face avant.

Enlever tous matériaux combustibles dans l'emprise de la hotte.

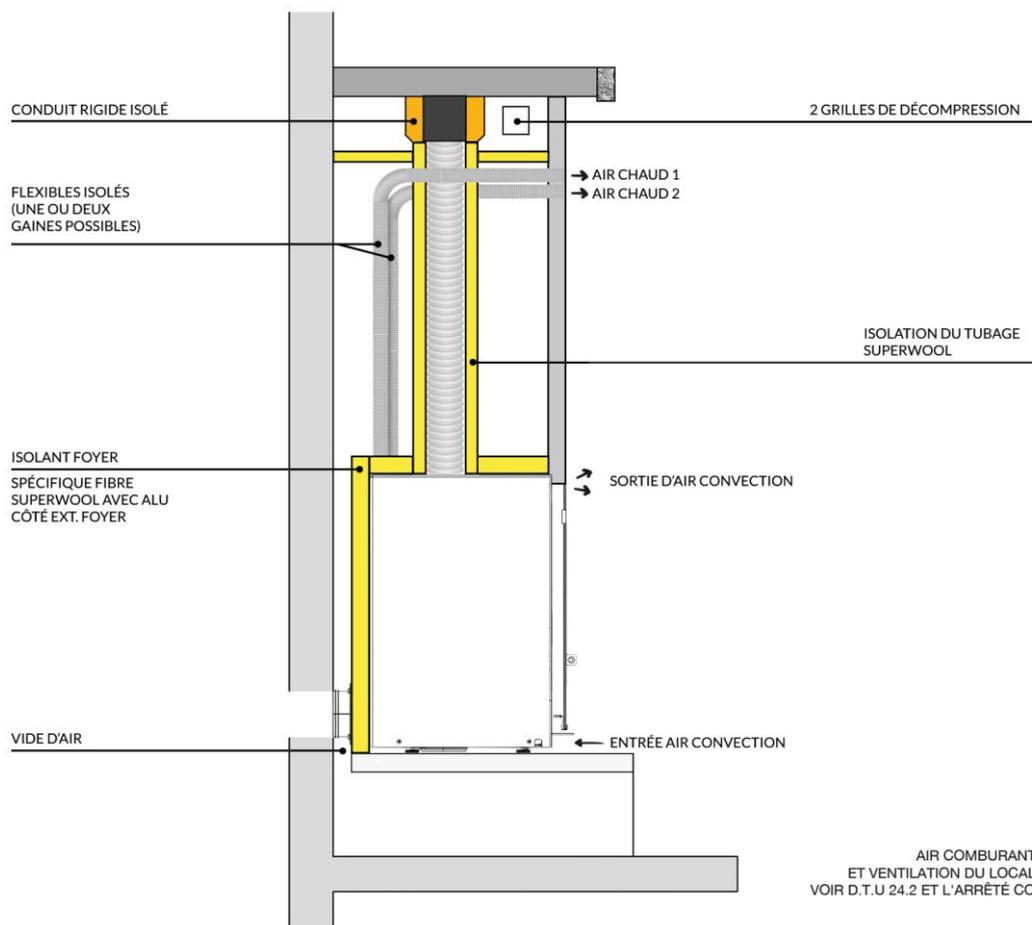
Utiliser obligatoirement de la fibre Superwool : 2,5 cm de fibre sur les côtés du carter de l'insert et 5 cm sur l'arrière et le dessus du carter. Garder 6 cm d'espace vide entre l'isolant et les parois incombustibles de la hotte.

14.5 Installation avec les gaines d'air chaud



- **Respecter le schéma ci-après :**

Dans le cas où l'ALPHA est installé dans une nouvelle cheminée, il est tout à fait possible de mettre en option une ou deux gaines d'air chaud afin de chauffer plusieurs volumes :



Respecter les distances de sécurité suivantes avec les parois de la hotte :

- 25 cm sur l'arrière,
- 25 cm sur les côtés,
- 45 cm sur la face avant.

Enlever tous matériaux combustibles dans l'emprise de la hotte.

Utiliser obligatoirement de la fibre Superwool : 2,5 cm de fibre sur les côtés du carter de l'insert et 5 cm sur l'arrière et le dessus du carter. Garder 6 cm d'espace vide entre l'isolant et les parois incombustibles de la hotte.

Pour les gaines d'air chaud, prendre des gaines souples et isolées (et de préférence de type acoustique pour éviter tout risque de bruits interférents). La longueur maximum des gaines ne devra pas dépasser 2 mètres par buse.

Dans le cas où les gaines d'air chaud chauffent des pièces différentes de l'endroit où se trouve l'insert, faire en sorte que l'air puisse revenir à l'appareil pour éviter de mettre en dépression la pièce de l'insert et en surpression les autres, avec un risque de ne plus avoir de débit au niveau des bouches d'air chaud (détalonner les portes, percer des grilles d'air chaud dans les cloisons intermédiaires ou laisser les portes de communication ouvertes).

14.6 Installation d'un dispositif de récupération d'air chaud

L'insert ALPHA étant conçu pour fonctionner en convection forcée avec ses propres ventilateurs, les systèmes de distribution d'air chaud ne sont pas compatibles.

15 Raccordement électrique

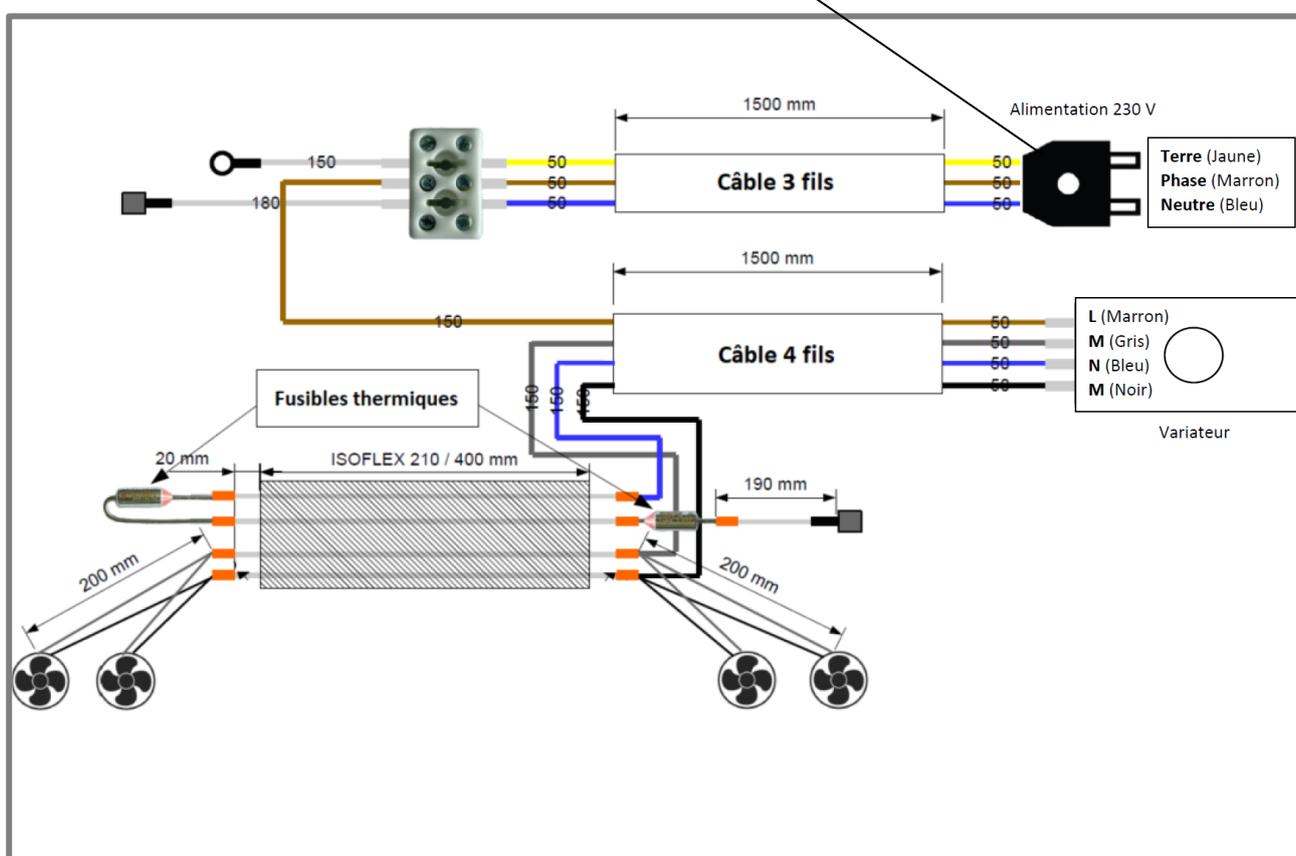
Les inserts ALPHA sont équipés de 4 ventilateurs et d'un variateur déporté ainsi qu'un interrupteur thermoélectrique procédant à l'allumage et à l'extinction des ventilateurs lorsque la température de l'insert est suffisante.

Il est impératif que la connexion de l'appareil au réseau électrique soit réalisée par un électricien professionnel. Assurez-vous que le branchement à la terre a bien été effectué, qu'un système de déconnexion des 2 phases a été placé en amont sur la ligne d'alimentation de l'insert.

Nous conseillons d'installer un disjoncteur différentiel spécial de 30 mA pour l'installation de l'insert. La sonde de température (sonde Clixion) commande la marche et l'arrêt des ventilateurs en fonction de la température de l'insert.



La prise mâle neutre n'est pas fournie avec l'appareil.



16 Régulateur de vitesse (variateur)

Le régulateur de vitesse pour les ventilateurs doit être monté en saillit ou être encastré. Il doit être séparé du réseau par un interrupteur sectionneur multipolaire de 3 mm.

Coupe-circuit à fusible :

Le régulateur est pourvu d'un coupe-circuit à fusible (fusible en verre F 1,25 A ; 250 V) qui se trouve dans un support en matière plastique sous le chapeau protecteur.

17 Mise en place du cadre de finition

Les inserts ALPHA peuvent être livrés avec un cadre de finition à 3 ou 4 faces, ou avec un cadre de profondeur.

Pour l'installer, pincer le cadre sur le corps de chauffe de l'insert de chaque côté et en haut :



Insert ALPHA avec cadre monté :



18 Conduit de fumée / tubage - Conduit de raccordement

18.1 Nature et caractéristiques dimensionnelles du conduit de fumée

Le conduit doit obligatoirement être raccordé à l'appareil (voir DTU 24.1 pour le conduit de fumée et DTU 24.2 pour le conduit de raccordement).

La section circulaire ne doit pas être inférieure à 150 mm et doit respecter le calcul de dimensionnement obligatoire, prévu au DTU 24.1.

18.2 Nature des matériaux : voir DTU 24.1 §4.

1. Pour les conduits de fumée :

Les conduits de fumée sont réalisés suivant leur destination à l'aide de :

- Briques de terre cuite conformes à la norme NF P.51-301,
- Briques réfractaires conformes à la norme NF P.51-302,
- Conduits intérieurs en terre cuite céramiques conformes à la norme NF EN 1457,
- Boisseaux en terre cuite conformes à la norme NF EN 1806,
- Conduits intérieurs en béton conformes à la norme NF EN 1857 (à l'exception des conduits intérieurs de hauteur d'étage mis en œuvre seuls),
- Conduits de fumée simple et multi-parois en béton conformes à la norme NF EN 1858 (à l'exception des conduits appareillés de type B dont les dimensions sont coordonnées à la hauteur d'assise du bloc de maçonnerie)
- Enveloppes externes en béton conformes à la norme NF EN 12446 (à l'exception des enveloppes externes de hauteur d'étage mises en œuvre seules),
- Enveloppes externes en terre cuite conformes à la norme NF EN 13069,
- Conduits de fumée métalliques conformes à la norme NF EN 1856-1.

2. Pour les conduits de raccordement :

Les conduits de raccordement sont réalisés suivant leur destination à l'aide de :

- Conduits de fumée métalliques conformes à la norme NF EN 1856-1,
- Eléments de raccords métalliques (rigides ou flexibles) conformes à la norme NF EN 1856-2.

3. Pour les tubages :

Les tubages sont réalisés à l'aide de :

- Tubes (rigides ou flexibles) métalliques conformes à la norme NF EN 1856-2.

18.3 Dispositions communes à tous les conduits de fumée (DTU 24.1 §5)

Conformément à la norme NF EN 1443, la désignation des composants d'un conduit rentrant dans la constitution d'un ouvrage de fumisterie est caractérisée par les grandeurs suivantes et sous forme, par exemple : **T450 N1 D3 G50** « Le classement de la résistance à la corrosion 1, 2 ou 3 des composants de conduits de fumée métalliques est remplacé par les désignations V1, V2 ou Vm, et complété par l'indication de la nuance et de l'épaisseur de métal utilisé pour la constitution de la paroi intérieure :

« **T450 N1 D V2 L50030 G50** »

Cette désignation correspond à plusieurs classes dont liste ci-dessous et dont le respect conditionne la compatibilité du conduit :



Classe de température, classe de pression, classe de résistance à la condensation, classe de corrosion, classe au feu de cheminée, classe à la distance de sécurité.

Les appareils dont les températures de fumées déclarées sont inférieures ou égales à 400°C doivent être raccordés à des conduits (du raccordement et de fumée) désignés avec 50° C de plus que la température déclarée de l'appareil, quel que soit le mode raccordement.



TURBO FONTE préconise l'utilisation de conduits résistant à T 450 pour le raccordement de ses inserts.

Les composants classés N1 et N2 sont réputés satisfaire à la construction de conduits fonctionnant en pression négative (tirage naturel ou dépression) ce qui est le cas des inserts.

Au niveau résistance à la condensation, en ce qui concerne les inserts comme la température minimale de la paroi du conduit au débouché doit être supérieure au point de rosée des fumées (pour éviter les condensations), le classement D (fonctionnement en condition sèche) est adapté mais il pourra être également utilisé le classement W pour éviter toute accumulation de glace (voir DTU 24.1 §5.1.13).

La classe « **V2 L50030** » est la classe de résistance à la corrosion adaptée aux inserts utilisant le combustible bois. La durabilité vis-à-vis de la corrosion est déclarée par le fabricant du composant. Les conduits de raccordement et les conduits de fumée ou tubages utilisés doivent être désignés G (c'est-à-dire résistant au feu de cheminée).

En ce qui concerne la distance de sécurité, cette distance (exprimée en mm) est déclarée par le fabricant du composant. C'est la distance entre la paroi extérieure du conduit et les matériaux combustibles. Elle est déterminée en fonction de la résistance thermique (RU) de la paroi du conduit et de sa classe de température (T).

Le conduit de fumée doit satisfaire aux conditions exigées par la législation en vigueur et en particulier : étanchéité au gaz, résistance à la corrosion et isolation thermique, stabilité mécanique.

18.4 Compatibilité des conduits avant tout raccordement

- Vérifier la compatibilité du conduit avec son utilisation. Si le conduit n'est pas compatible, procéder soit au tubage soit au chemisage, soit à la mise en œuvre d'un conduit adapté.
- Ramonage obligatoire avant la pose de l'appareil.
- Conditions minimales de tirage : dépression 15 Pascals.
- Conditions maximales de tirage : dépression 20 Pascals.

Unâtre, un appareil à foyer ouvert ou un insert ne peut être raccordé que sur un conduit de fumée individuel. L'utilisation d'un conduit dit conduit « shunt » ou d'un conduit dit « conduit Alsace » est interdite.

Le conduit de fumée et le conduit de raccordement doivent pouvoir être ramonés. Dans le cas des conduits maçonnés, la traversée du plafond au-dessus de la hotte par le conduit de fumée doit être réalisée de manière étanche (trémie, plaque coupe-feu). Dans le cas des conduits métalliques, la traversée du plafond au-dessus de la hotte par le conduit de fumée doit être réalisée avec la plaque de distance de sécurité fournie par le fabricant du conduit de fumée. Aucun conduit d'air chaud ne doit transiter dans un conduit de fumée (même s'il est tubé ou chemisé).

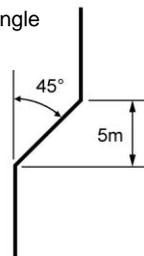
La section intérieure du conduit de fumée doit être constante et de même forme sur toute la hauteur du conduit, hors cas d'exhaussement ou de prolongement vers le bas d'un conduit de fumée existant (voir DTU 24.1).

18.5 Dévoiement sur conduit de fumée

Les conduits de fumée doivent être d'allure verticale, toutefois des dévoiements peuvent être admis dans les conditions ci-après :

- Un conduit de fumée ne doit pas comporter plus de deux dévoiements (c'est à dire plus d'une partie non verticale). L'angle de ces dévoiements ne doit pas excéder 45° avec la verticale.
- La hauteur entre les deux dévoiements est limitée à 5m.
- La section des conduits doit être constante et sans discontinuité au droit des dévoiements.

Dévoiement avec un angle de 45° maximum



Hauteur entre les 2 dévoiements limitée à 5m maximum.

Dévoiement d'un conduit de fumée

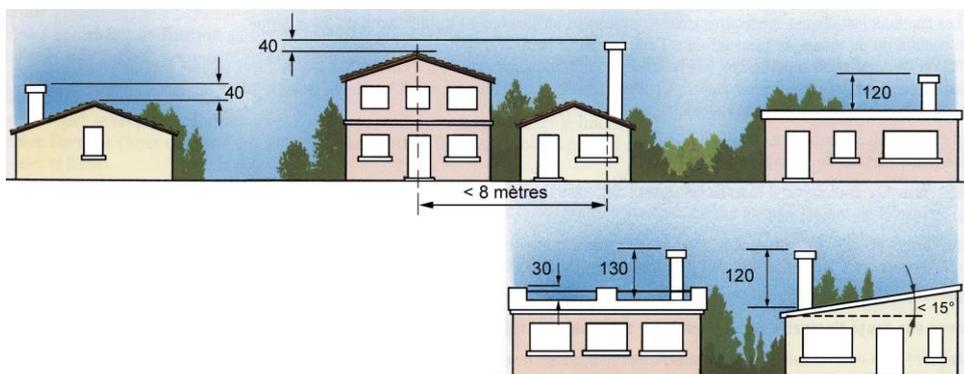
Pour les conduits maçonnés, le conduit ne doit pas présenter de rugosités intérieures (bavures au niveau de joints en particulier).



Pour obtenir un bon tirage, il faut que les parois extérieures du conduit soient bien isolées et de couleur très claire, en particulier, au niveau des combles et de la souche ou tout le conduit s'il s'agit d'un conduit extérieur ; ceci, afin d'éviter un refroidissement rapide des fumées d'où le risque de dépôt de bistre prononcé ou inversion de tirage par absorption des rayons solaires sur la partie haute du conduit qui pourra avoir une température supérieure à celle de la pièce où se trouve l'insert. Aucun frein ne doit gêner le passage des fumées sur tout leur parcours, y compris la sortie. La sortie de souche libre est la meilleure solution : elle pourra être recouverte d'une plaque à, au moins, 16 cm de hauteur au-dessus du conduit. L'idéal est de la poser sur quatre plots. Dans le cas où, pour des raisons d'architecture locale, la sortie de fumée déboucherait sur deux orifices, ceux-ci devront obligatoirement être l'un en face de l'autre, de section égale et chacun d'une surface supérieure à la section du conduit.

18.6 Situation des orifices du débouché du conduit

- A 40 cm au moins au-dessus du faitage et de toute partie de construction distante de moins de 8 m, en outre
- Dans le cas de toitures-terrasses ou de toits en pente inférieure à 15°, ces orifices doivent être situés à 1,20 m au moins au-dessus du point de sortie de la toiture.
- Et à 1 m au-dessus de l'acrotère ; à titre d'exemple pour un acrotère de 20 cm le débouché devra être à 1,20 m.



18.7 Distances de sécurité

L'écart au feu entre l'extérieur du conduit et les bois de charpente les plus rapprochés doit correspondre à la distance de sécurité déclarée par le fabricant du conduit dans le respect du DTU 24.1. Veiller à une bonne ventilation des linçoirs en béton en contact avec le bois de charpente. Respecter le même écart au feu pour les bois de menuiserie, avec un espace d'air.

18.8 Température externe du conduit

La température superficielle externe en tout point de la paroi du conduit de fumée ne doit pas excéder 50°C dans les parties habitables ou occupées et 80°C dans les parties non habitables ou non occupées. La réalisation d'un habillage du conduit dans les pièces habitées avec ventilation basse et haute permet de respecter cette température. L'habillage doit être réalisé en matériaux classés M1 ou A2-s2, d0.

18.9 Dépression du conduit

Le tirage doit être contrôlé et compris entre 15 et 20 Pascals. Pour que l'insert fonctionne correctement, il est nécessaire que le conduit soit adapté (section identique à celle de l'exutoire – tracé le plus vertical possible – hauteur 4ml minimum à partir de l'exutoire – conduit isolé).

Un tirage trop faible augmente le risque de noircissement de la vitre et de pénétration de fumée dans la pièce lors de l'ouverture de porte. Cette faiblesse peut être provoquée par un mauvais conduit, une météo défavorable (si la température extérieure est supérieure à celle de l'intérieur) ou à un système de ventilation en fonctionnement créant un contre-tirage (hotte aspirante, VMC,...), à ne pas utiliser lors du fonctionnement de l'insert.



Dans le cas d'une dépression excessive, supérieure à 20 Pascals, **installer un modérateur de tirage directement sur la buse de sortie de l'insert**. Les modérateurs de tirage doivent se trouver sur le conduit de raccordement. Ils doivent se fermer d'eux-mêmes en cas de diminution du tirage. Ils doivent toujours être installés dans le local où se trouve l'insert et à l'extérieur de la hotte, ou à l'intérieur de la hotte s'ils sont facilement visibles et accessibles : la surveillance doit être aisée. **Nous préconisons de raccorder l'orifice du stabilisateur de tirage à une bouche démontable sur la hotte avec un conduit métallique léger.**

La partie du té sur laquelle est installé le modérateur de tirage devra être à un diamètre égal à la section du conduit. Le té s'installe sur le plus près possible de l'exutoire de l'insert et conformément au DTU en vigueur. Le volet modérateur ne devra jamais se trouver en position plus haute que le bras du té sur lequel est raccordé. Le bras devra respecter la longueur du té.

Remarque concernant le modérateur de tirage :

Dans le cas d'habitation exigeant que les appareils de chauffage au bois soient de construction étanche, le modérateur de tirage doit être proscrit.



Les clés de tirage rapportées à l'appareil sont interdites.

19 REMARQUES IMPORTANTES POUR LA BONNE EVACUATION DES FUMÉES

Les appareils modernes ont des rendements de plus en plus élevés ce qui est très bon pour la sécurité et les économies d'énergie mais les températures de fumées sont plus basses qu'auparavant ce qui nécessite une meilleure attention sur le conduit d'évacuation des fumées et impose l'utilisation de bois suffisamment sec.

Dans le cas d'un conduit en boisseaux non isolés, TURBO FONTE recommande :

- d'effectuer un tubage complet,
- d'isoler l'extérieur du passage en combles par de la laine de verre en rouleau (épaisseur nominale mini 70mm) ou de la laine de roche (épaisseur nominale mini 40mm).

Dans le cas de tubage, veiller à une bonne ventilation de celui-ci.

Vérifier la validité de l'ensemble de l'installation par le calcul théorique ou les abaques.

Si indispensable, refaire un conduit conforme (conduit composite isolé par exemple).

A savoir : le produit « Biafeu » (marque déposée) disposé entre le tubage et le conduit, améliore sensiblement la capacité de tirage de l'installation.

A éviter absolument :

- les souches de couleur sombre (en ardoise par exemple),
- les conduits anciens bistrés,
- les conduits non isolés situés en pignon face au soleil (solution : mettre du BIAFEU® marque déposée).

Expliquer à l'utilisateur l'intérêt de faire un allumage par le haut.

A retenir : le tirage est la conséquence d'un différentiel de température entre le bas et le haut du conduit. Plus le différentiel est important, plus le tirage est fort.

Un extracteur de cuisine en fonctionnement peut fortement perturber le tirage de votre cheminée pouvant aller jusqu'à l'inversion de tirage. La hotte doit être arrêtée lorsque la cheminée fonctionne (les hottes à recyclage n'ont pas d'incidence).

NOTICE 2

CONDITIONS D'UTILISATION

20 Responsabilité du Fabricant

Le fabricant est déchargé de toute responsabilité civile et pénale, directement ou indirectement dans les cas suivants :

- Installation non conforme aux normes et à la réglementation en vigueur dans l'Etat où l'insert est installé : DTU 24.1 et 24.2, avis techniques spécifiques et réglementations locales pour la France.
- **Manque d'entretien de la part de l'utilisateur.**
- Non-respect des instructions figurant dans les présentes notices.
- Installation faite par des personnes mal ou non formées.
- Utilisation non conforme aux consignes d'utilisation et de sécurité.
- Modifications effectuées sans l'autorisation du fabricant.
- Utilisation de pièces détachées qui ne sont pas d'origine pour le modèle d'insert.
- Des événements exceptionnels.

21 Responsabilité de l'Utilisateur

L'utilisateur de l'insert doit être une personne adulte et responsable possédant les connaissances techniques et nécessaires pour procéder aux opérations d'entretien courant des composants mécaniques de l'appareil.

Veillez à ce que les enfants ne s'approchent pas tout près de l'insert alors qu'il est allumé.

L'appareil n'est pas destiné à être utilisé par des personnes (enfants compris) aux capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites, ni par des personnes inexpérimentées.

22 Pièces détachées

TURBO FONTE est à la disposition de l'installateur pour la fourniture des pièces détachées de votre appareil.

23 Consignes de sécurité

Consignes pour le responsable de l'entretien

- Suivre les instructions de ces notices.
- Avant toute opération de maintenance assurez-vous que l'insert, s'il vient d'être utilisé, est complètement refroidi.
- Démontez le déflecteur en Skamolex 900® et enlever le surdéflecteur en acier lors le ramonage s'il est fait par l'intérieur de l'insert.

Consignes pour l'utilisateur

- S'agissant d'un appareil de chauffage, les surfaces externes de l'insert sont particulièrement chaudes.

La prudence maximale est recommandée pendant son fonctionnement.

- Observer les instructions portées dans ces notices.
- Utiliser uniquement du combustible conforme aux indications portées dans les paragraphes relatifs aux combustibles.
- Ne pas s'appuyer sur la porte ouverte car cela pourrait déstabiliser l'insert.
- Ne pas utiliser l'insert comme support ou ancrage de tout type.
- Ne pas nettoyer l'insert tant que la structure et les cendres ne sont pas complètement refroidies.
- En cas de mauvais fonctionnement de l'insert causé par un mauvais tirage du conduit de fumée, faire procéder à son nettoyage par un professionnel.
- Après une période prolongée d'inutilisation, il est nécessaire de contrôler si les voies de combustion ne sont pas bouchées.
- Lors de l'allumage de l'appareil, **veillez à ce que les enfants ne manipulent pas l'insert.** Il doit être manipulé uniquement par un adulte capable ! Lors du fonctionnement de l'appareil, manipulez toutes les poignées et boutons à l'aide des pinces, crochets ou à la main protégée par un gant – danger de brûlure !
- **Le feu brûle. Il est très important de prendre conscience que la vitre et les parois peuvent atteindre des températures élevées susceptibles de provoquer des brûlures. Il est donc indispensable d'informer, d'éduquer et de surveiller en particulier les très jeunes enfants et les personnes vulnérables sur ce danger invisible et de prendre des mesures de prévention et de protection si nécessaire.**
- Eteignez le feu suffisamment à l'avance si vous manipulez des substances explosives ou inflammables à proximité de l'appareil. L'insert ne peut être utilisé qu'après une aération soignée si possible par courant d'air du local.
- Les consignes de sécurité fournies ne peuvent exclure tout risque d'accident susceptible d'apparaître lors de l'utilisation de l'insert.

24 Capacité de chauffe

! La puissance nominale de ces inserts, testés selon la norme européenne EN 13229 figure sur le tableau technique pages 9. **Nous attirons une nouvelle fois l'attention de l'utilisateur sur le fait que ces appareils sont des chauffages d'appoint intermittents qui ne sont pas destinés à la combustion continue et qui ne pourront en aucun cas être assimilés à un chauffage principal ou à une chaudière** et que leur capacité de chauffe dépendra de la qualité du combustible utilisé (voir § 24- Combustible recommandé), de la zone climatique d'installation et du coefficient de déperdition du local à chauffer.

25 Avant la mise en service

- Après transformation, laisser bien sécher la cheminée. Des parois non séchées retiennent facilement toutes sortes de poussières, comme les éventuelles particules de suie lors de l'allumage de l'insert ou de l'ouverture soudaine de la porte par exemple.

Des poussières qui se consomment sont aussi retenues facilement par des parois humides, par exemple de la poussière à l'extérieur de l'appareil, mais aussi de la poussière sur des radiateurs chauds, etc.

- S'assurer que tous les matériaux d'emballage, les autocollants, les sachets anti-humidité, etc. et que toutes les poussières et tous les débris des travaux d'installation sont enlevés.
- L'insert est recouvert d'une peinture résistant à la chaleur. **Cette peinture présente la propriété de ne durcir qu'à haute température. Par conséquent, lors du déballage, la peinture n'est pas encore durcie. De ce fait elle est facile à endommager.**

Pour la faire sécher, commencer par un feu modéré. Augmenter ce feu progressivement pendant environ 2 heures jusqu'à ce que la puissance correcte soit atteinte.

Chauffer encore pendant 2 à 3 heures. La peinture est à présent durcie et peut être touchée sans dommage. Lors du durcissement, des odeurs/vapeurs gênantes, mais inoffensives, se dégagent. Aérer le local durant toute cette période de chauffe.

26 Mise en service et utilisation

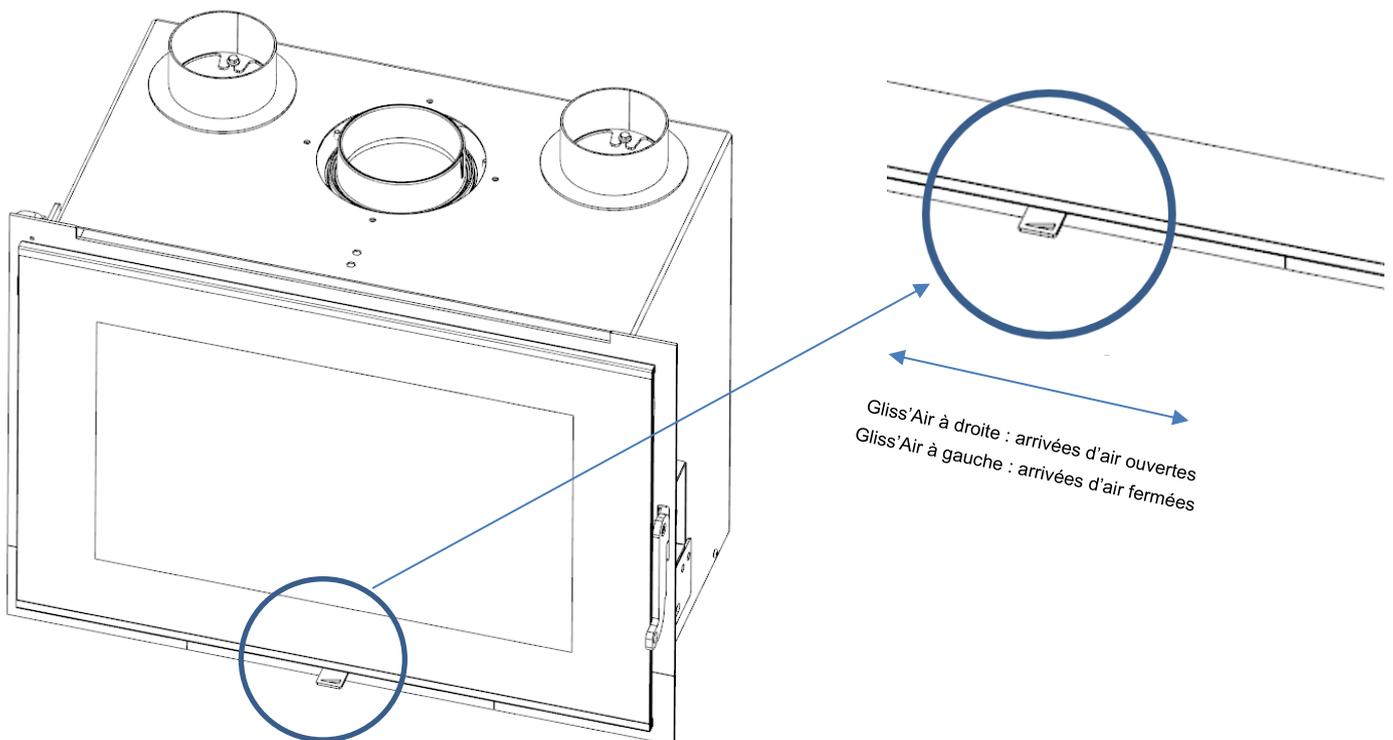
Utilisation du Gliss'Air

Les appareils sont dotés d'une gestion commune des arrivées d'air : le Gliss'Air®.

Le Gliss'Air® se trouve sous la porte et permet de gérer les arrivées d'air primaire et secondaire.

L'air primaire sert essentiellement à l'allumage du feu. Cet air entre directement dans le foyer par la grille foyère et alimente l'insert directement au cœur du feu.

L'air secondaire permet un balayage de la vitre avec de l'air propre et soutient la combustion en rebrûlant les gaz dans l'insert.



27 Précautions pour le 1er allumage et emploi des organes de sécurité

Avant tout allumage, déclarer l'installation à votre compagnie d'assurances.

Si l'installation comporte de la maçonnerie, attendre le séchage complet avant l'allumage, minimum 15 jours, voire 3 semaines à 1 mois.

Avant tout allumage, vérifier la bonne mise en place des déflecteurs en Skamolex 900 dans la chambre de combustion.

Vérifier que le cendrier ainsi que son logement sont bien vides de tous matériaux combustibles (notice, sachet absorbeur d'humidité, ...).

Vérifier que les éventuels autocollants ont bien été retirés de l'appareil.

Ne pas entreposer ou mettre en place des matériaux facilement inflammables au voisinage de l'appareil ou dans le bûcher ; respecter également les distances de sécurité prévues au § *Préparation du lieu d'installation*.

Les trois premiers feux doivent être modérés pour faciliter une bonne mise en place des éléments après dilatation. Ces mises à feu progressives éviteront l'apparition de microfissures sur la Skamolex 900, les tôles d'acier, ainsi que la déformation des matériaux.

Les manifestations acoustiques lors de l'échauffement et du refroidissement de l'insert ne sont également pas des défauts.

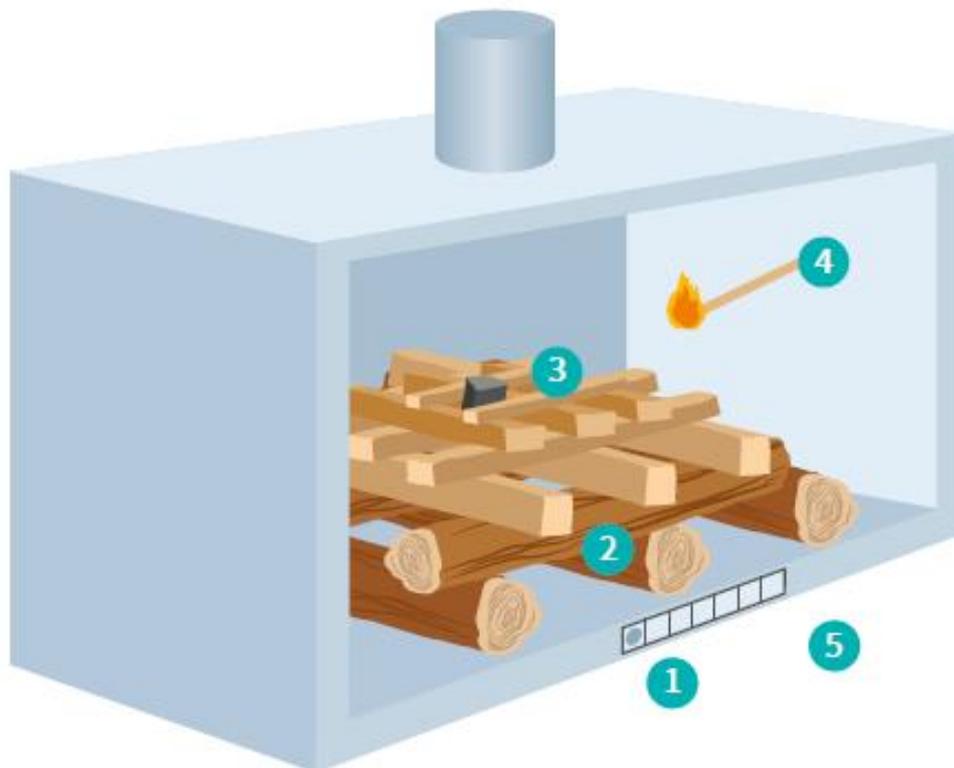
Les premiers feux dégagent des fumées et des odeurs dues à la peinture et aux produits protégeant les tuyaux. Aérer pendant les premiers allumages jusqu'à leur disparition. Veiller à ce que les personnes et les animaux ne se trouvent pas dans l'espace contenant les vapeurs de la peinture. La peinture ne durcira définitivement qu'après quelques heures de chauffe.

Lors du premier allumage, assurez-vous que la porte reste bien ouverte pendant 10 min afin d'éviter que le joint n'entre en contact avec la peinture non sèche.

Il est nécessaire de maintenir une température relativement basse de votre appareil (ajouter plus souvent de petites quantités de combustible).

28 Allumage du feu (allumage par le haut)

L'allumage par le haut permet de réduire les émissions de particules fines lorsque vous allumez votre feu (de l'ordre de 30 à 50% par rapport à un allumage par dessous).



1. Ouvrez l'arrivée d'air de l'appareil en manipulant le Gliss'Air® vers la droite.
2. Empilez les bûches, celles de plus petit diamètre en haut. Ne surchargez pas l'insert et espacez les bûches pour que l'air circule.
3. Placez le petit bois et un allume feu (idéalement d'origine végétale) sur le dessus.
4. Allumez l'allume feu.
5. Réduisez l'arrivée d'air en faisant glisser la manette du Gliss'Air® vers la gauche, au bout de 30 à 40 minutes si votre insert était froid à l'allumage et au bout de 10 minutes si l'insert était déjà chaud.

Si vous constatez un allumage difficile, entrouvrez la porte de la chambre de combustion durant les 10 premières minutes de la combustion. Cet apport d'air complémentaire va permettre d'attiser le feu en accélérant le tirage naturel.

Proscrire absolument tout allumage avec un combustible liquide type alcool à brûler par exemple, le danger est quasi certain.

28.1 Conduite du feu

Après l'allumage laissez le bois prendre en maintenant le Gliss'Air de gestion des arrivées d'air primaire et secondaire ouvert, ainsi que la porte entrouverte environ 10 à 15 min puis fermer la porte. Cette légère ouverture permet une alimentation directe du feu plus rapide que par la commande d'air primaire.

Dès que le feu prend, et lorsque le tirage est suffisant, il est possible d'ajouter des bûches plus importantes sans craindre l'enfumage. Ne jamais charger la chambre de combustion au-delà du tiers de sa hauteur. Lorsque le feu est établi réduire l'arrivée d'air (sans toutefois la fermer), en effet lors de l'utilisation de votre insert si l'arrivée d'air est trop ouverte il y a risque de surchauffe (feu de forge).

La porte de l'appareil (sauf pour l'allumage où le redémarrage après rechargement) doit toujours être bien fermée.

Lors du rechargement : l'alimentation du feu doit se faire lorsque les flammes de la combustion précédente viennent tout juste de retomber et qu'il reste suffisamment de braises pour relancer la charge de bois suivante. Quelques secondes avant de recharger, ouvrir complètement l'entrée d'air de l'appareil. L'ouverture de la porte doit se faire progressivement. Si la fumée a malgré tout tendance à sortir, prévenir l'installateur.

Alimentez l'insert régulièrement mais n'ajoutez que des petites quantités de combustible.

Pour une bonne longévité de l'appareil et une chauffe satisfaisante, il est nécessaire d'utiliser l'insert à la puissance nominale indiquée sur l'étiquette CE, c'est-à-dire de faire un chargement de 1,8 kg de bois pour une combustion d'une heure environ, avec du bois conforme à la norme « NF bois de chauffage » dont l'hygrométrie se situe entre 15-20%.

A savoir : La puissance du feu est directement liée à la quantité de bois chargé, l'essence utilisée, l'hygrométrie, la dépression du conduit, la réserve de braise mais aussi la longueur des bûches, leur nombre, leur état (ronde ou fendue), leur disposition dans la chambre de combustion et surtout la position exacte des organes de manœuvre pour le réglage des diverses arrivées d'air.

Ne jamais fermer brusquement l'air de combustion quand le feu présente de grandes flammes ni lorsque vous avez mis un gros bloc de bois sur un lit de braises quasi éteintes.

Pour des raisons de sécurité, la personne utilisant l'insert doit contrôler après chaque fermeture que la porte de l'insert est bien fermée.

Afin d'éviter la pénétration des produits de combustion dans la pièce, la porte de l'appareil doit toujours être fermée sauf lors de l'allumage, du rechargement et de l'élimination des restes solides de combustion.

Après une période d'utilisation ralentie, faire une bonne flambée pendant 15 à 20 min pour éliminer les éventuelles accumulations de suie.

Veillez à ne pas **charger plus que la quantité maximale admissible**. Le fait de **charger plus de combustible que décrit** peut donner lieu à une surchauffe et à un **endommagement de l'insert**, il y a également risque d'incendie dans le conduit.

Il est recommandé, pour l'obtention de bonnes performances écologiques d'utiliser le plus possible l'insert à bois en allure normale, laquelle pollue moins qu'une utilisation en allure réduite.

Eviter tout feu intense pour votre sécurité et la longévité des matériaux.

L'attention de l'utilisateur est attirée sur le fait que l'emploi en nombre de bûches fendues et de petit diamètre peut amener jusqu'à un doublement des puissances mais avec une consommation de bois plus importante, un accroissement des températures et surtout des fumées.

Règles de Sécurité : le fonctionnement en allure réduite est déconseillé. Le fonctionnement à trop bas régime entraîne un fort encrassement de votre installation et favorise une mauvaise évacuation des fumées et gaz de combustion d'où risque de combustion explosive.

28.2 Décendrage



Procéder régulièrement au décendrage, vider le cendrier lorsqu'il est plein à moitié. Attendre que l'insert soit froid, faire tomber les cendres dans le cendrier au travers de la grille puis le vider. **NE PAS ELIMINER DE CENDRES QUI NE SONT PAS REFROIDIES.** Stocker les cendres dans des récipients non inflammables fermés, les entreposer loin de matériaux combustibles.

28.3 La porte de l'insert

La porte de l'insert doit être fermée lors du chauffage et ne doit être ouverte que lorsque vous désirez recharger l'insert en combustible.



N'ouvrez la porte de l'insert qu'après avoir constaté **que l'intensité des flammes est retombée et que le bois est transformé en braises.**

Ouvrez la porte lentement pour éviter une sortie de fumée et la retombée de cendres dans le local d'implantation de l'insert.

Le verrouillage de la porte s'effectue à l'aide du gant.

Pour des raisons de sécurité, la personne utilisant l'appareil doit contrôler après chaque fermeture que la porte de l'insert est bien fermée.



Afin d'éviter la pénétration des produits de combustion dans la pièce, l'insert et le tiroir cendrier doivent toujours être fermés, sauf lors de l'allumage et du rechargement du bois.

29 Combustible recommandé

Privilégiez les bûches de bois feuillu dense (hêtre, charme, chêne, châtaignier, frêne, robinier) : ils fournissent beaucoup d'énergie et procurent une plus grande autonomie à votre appareil. Utilisez des bûches avec une faible proportion d'écorce.

Approvisionnez-vous en bûches, labélisées ou de marques de qualité (NF Bois de Chauffage, France bois bûches, DIN +, EN plus). Les combustibles bois porteurs de mentions PEFC et FSC proviennent en outre de forêts gérées durablement.

Le pourcentage d'hygrométrie du bois utilisé devra être inférieur à 20% soit 18 mois à 2 ans de séchage au moins, en général, et installé à l'abri dans un endroit ventilé ; le stockage étant réalisé une rangée dans un sens et une rangée dans l'autre.

Le bois trop humide, de coupe récente endommage l'installation et le conduit de fumée, il peut également et en particulier lors de l'ouverture de la porte, provoquer des rejets de fumée qui peuvent progressivement noircir les parois de l'habitation.

Il faut savoir qu'un bois avec une hygrométrie importante, non seulement ne chauffe pas malgré des flammes jaunes importantes, mais ne dure également que peu de temps. Il est, par exemple, courant de voir du bois à 50% d'hygrométrie. Dans ce cas, vous ne disposerez d'une part que de la moitié du bois en combustible réel, et d'autre part, l'évaporation de l'eau contenue dans le bois crée un abaissement de température, suivant le principe physique naturel du passage de l'état liquide à l'état gazeux. **Si vous constatez un dépôt de goudron dans la chambre de combustion (notamment sur le pourtour de façade) c'est que le bois est humide.**

Si vous doutez de l'humidité de votre bois, votre installateur peut tester son hygrométrie lors du premier allumage.

Ne jamais créer un effet forge afin de réussir à brûler quand même du bois de trop forte hygrométrie, vous risqueriez de bistrer fortement votre conduit qui pourrait se boucher ou conduire à un feu de cheminée ; ne pas continuer à utiliser du bois qui suinte à la chauffe, du bois qui fait un bruit sourd au lieu d'un bruit sec en le laissant tomber, du bois qui produit une forte condensation sur la vitre et qui laisse un dépôt de goudron en particulier sur la partie haute de l'ouverture de la chambre de combustion de l'insert.

Il est dangereux d'utiliser du bois d'une hygrométrie anormalement élevée, qui en outre ne chauffera pas, et de plus risque de noircir les parois de l'habitation par des rejets de fumée.

Comment reconnaître le bois sec du bois humide :

UN BOIS SEC

- Il est plus léger qu'un bois humide.
- Il présente généralement de larges fentes.
- L'écorce a tendance à se détacher.
- Deux bûches légèrement heurtées produisent un son clair.
- Lorsqu'il brûle, des flammes bleues apparaissent rapidement.
- Il chauffe bien.

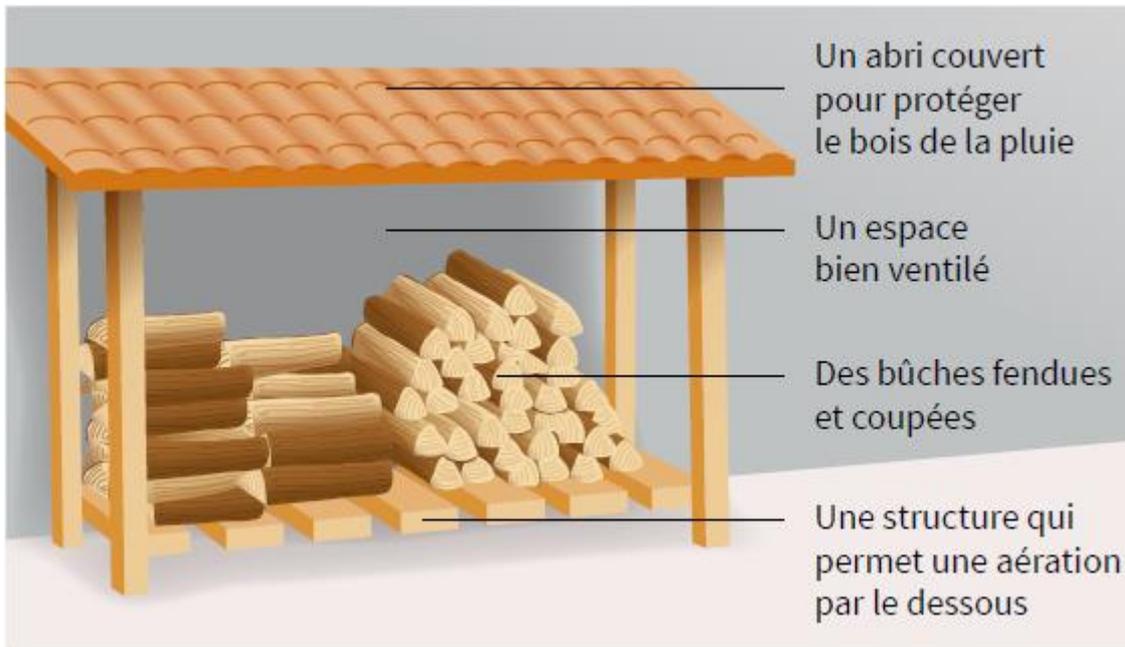
UN BOIS HUMIDE

- A une masse volumique plus élevée que le bois sec : Il est lourd.
- Il est peu fendu.
- L'écorce est ferme, avec de la mousse verte et parfois une couleur noire.
- Deux bûches légèrement heurtées entre elles produisent un son sourd.
- Lorsqu'il brûle, il produit de grandes flammes jaunes, porte de foyer ouverte, il émet malgré tout un rayonnement trompeur, il a tendance à suinter aux extrémités, il « chante », il émet souvent une fumée dense. Les fumées moins chaudes réduisent le tirage et peuvent provoquer des rejets.
- Il chauffe mal, voire pas du tout, il goudronne les parois du foyer, la vitre et le conduit.

Bien stocker son bois sec :

Un bon stockage permet au bois de bien sécher.

- Coupez le bois et fendez les bûches avant de les stocker pour un séchage plus rapide et une combustion plus efficace.
- Faites sécher les bûches trop humides pendant 18 à 24 mois surélevées du sol, sous un abri couvert et bien ventilé ou une bâche respirante.
- Prévoyez 10 à 15 bûches à côté de votre insert, 24 à 48 heures avant de les utiliser pour parfaire le séchage.



30 Combustible de remplacement



Les rapports d'essai de l'insert ALPHA ne se font qu'avec des bûches de bois, nous ne pouvons garantir de bonnes performances avec des bûches densifiées.

31 Combustibles interdits

Tous les autres combustibles et en particulier les combustibles minéraux solides sont interdits. Il est également interdit d'utiliser le charbon dans votre appareil.

Il est rappelé que le coke ne doit être utilisé dans aucun appareil de chauffage individuel.

A proscrire absolument : les bois de récupération traités (traverse de chemin de fer, chutes de menuiserie) ou ayant séjourné dans la mer, les déchets domestiques (végétaux ou plastiques) ainsi que les combustibles ayant une combustion rapide ou un fort pouvoir calorifique (bois exotique, petit bois, caisses, palettes, sarments, ceps de vigne) qui provoquent des surchauffes brutales.

C'est avec un bon bois que l'on obtient les meilleures performances, de préférence des bois qui donnent de bonnes braises et par conséquent tiennent le feu : le charme, le chêne sont les meilleurs, le frêne, l'érable et le bouleau perdent 8 à 11% de pouvoir calorifique par rapport au charme, l'orme 16%, le hêtre 20% et le peuplier 50%. Eviter tous les résineux en règle générale car leur résine provoque un goudronnage rapide.

N'utilisez pas votre appareil comme un incinérateur, proscrire tous les combustibles non recommandés y compris les combustibles liquides.

NOTICE 3

CONDITIONS D'ENTRETIEN

32 Entretien

32.1 Ramonage

Effectuer deux ramonages par an dont un pendant la période d'utilisation et plus si nécessaire.

A chaque fois, faire établir un certificat de ramonage par l'entreprise qui l'a effectué. Le ramoneur doit obligatoirement vérifier l'appareil ainsi que l'ensemble de l'installation. Toute anomalie doit être immédiatement signalée à l'installateur de l'insert.

Lors des opérations de ramonage, il doit être effectué un nettoyage des divers organes de l'insert. Il faut veiller au bon remontage de ces organes.

Le ramonage doit uniquement être effectué par un ramoneur qualifié et également régulièrement assuré pour son activité de ramonage.

Le déflecteur doit obligatoirement être démonté lors du ramonage (voir *paragraphe 6.1* de la présente notice).

Vérifier l'absence d'obstruction des conduits de fumée et de raccordement ainsi que des grilles d'aération à la suite d'une longue période d'arrêt.

32.2 Entretien

Votre insert est un produit de qualité très fiable lors d'une utilisation normale.

Il est nécessaire de stocker et de faire fonctionner l'insert dans un lieu sec, car la peinture réfractaire risque de mal subir l'humidité.

32.2.1 Habillage et corps

Le nettoyage extérieur de l'insert s'effectue sans produits aqueux (sauf la vitre), avec un chiffon sec et non pelucheux.

Il est interdit de modifier l'appareil de quelque façon que ce soit. Utiliser uniquement des pièces détachées d'origine.

Graissez de temps en temps les surfaces de frottement des charnières des portes et du mécanisme de fermeture avec de la graisse haute température ou utilisez un lubrifiant résistant aux températures élevées.

Les inserts en fonte et acier sont revêtus d'une laque réfractaire.

Ces peintures ne servent cependant pas à protéger l'insert contre la corrosion, ce qui signifie qu'une humidité ambiante élevée ou la formation d'eau de condensation risque de favoriser la formation de rouille.

Les endroits rouillés peuvent être retouchés à la laque réfractaire pour appareil de chauffage : veuillez observer les indications sur l'aérosol. Vous pouvez acheter les aérosols auprès de votre revendeur spécialisé.

Pour nettoyer les pièces en fonte/acier, utilisez exclusivement des produits sans acide (en effet, les nettoyeurs à base de citron ou de vinaigre par exemple ne doivent pas être utilisés). N'utilisez

pas non plus de produits abrasifs, lave-vitres ménagers ou autres liquides contenant des solvants.

32.2.2 Vitre

Les combustibles solides ont tendance à former de la suie lorsqu'ils brûlent : cette suie encrasse les vitres, phénomène qui est inévitable.

Pour réduire l'encrassement, veuillez observer les consignes suivantes :

- Respectez une dépression du conduit de 10 à 12 Pa car sinon, l'insert ne peut pas comburer de manière optimale.
- N'utilisez pas de bois humide !
- Posez le bois le plus loin possible de la porte pour que la flamme ait le moins de contact possible avec la vitre.

Le nettoyage de la vitre sérigraphiée se fait exclusivement avec des produits spécialement homologués pour les poêles et foyers fermés principalement à base de gel, hors produits en phase liquide. Lors de l'entretien veillez à ne pas imbiber les joints d'étanchéité avec les produits de nettoyage pour ne pas d'une part dégrader la sérigraphie ni d'autre part durcir le joint ce qui pourrait entraîner un risque de casse de la vitre qui subirait des contraintes. Ne nettoyez jamais les vitres à l'aide d'éponges dures. Il est interdit d'utiliser des produits pouvant rayer la vitre.

Pour nettoyer la vitre, nous vous conseillons de procéder de la façon suivante :

- Prendre une paire de gants de caoutchouc souple, un petit seau d'eau tiède et une éponge qui restera dévolue uniquement à ce nettoyage, un flacon de produit spécial pour vitre de foyer, principalement à base de gel, hors produits en phase liquide, et du papier essuie-tout.
- Sur une éponge humide, mettre un peu de produit puis étaler sur l'ensemble de la vitre.
- Rincer votre vitre avec l'éponge humide préalablement rincée. **Eviter les coulures sur l'encadrement de la vitre.**
- Répéter l'opération avec plus d'insistance si nécessaire.
- Terminer par le passage de papier essuie-tout afin d'éliminer l'humidité résiduelle.

Bien entendu, respecter les conseils du fabricant du produit d'entretien.

Remarque :

La sérigraphie est un traitement de surface de la vitre dont l'aspect peut progressivement être modifié dans le temps par la chauffe ou des feux intenses, voire par un entretien inadapté.

NE JAMAIS RACLER LA SURFACE SERIGRAPHIEE, NE PAS LAISSER LE PRODUIT VITRE STAGNER SUR LA SERIGRAPHIE NI FAIRE DE COULURES, NI IMBIBER LE JOINT.

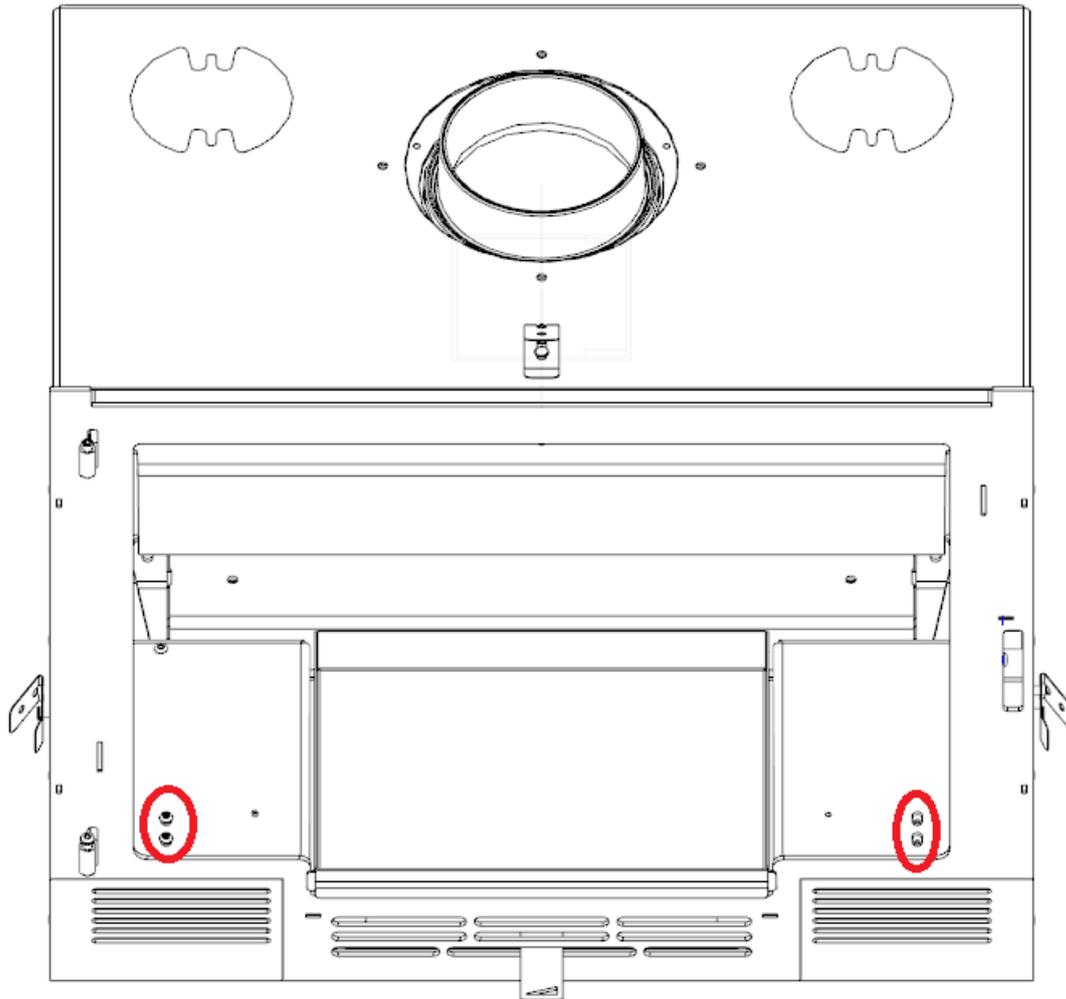
32.2.3 Intérieur de l'insert, du conduit de fumée, du tubage

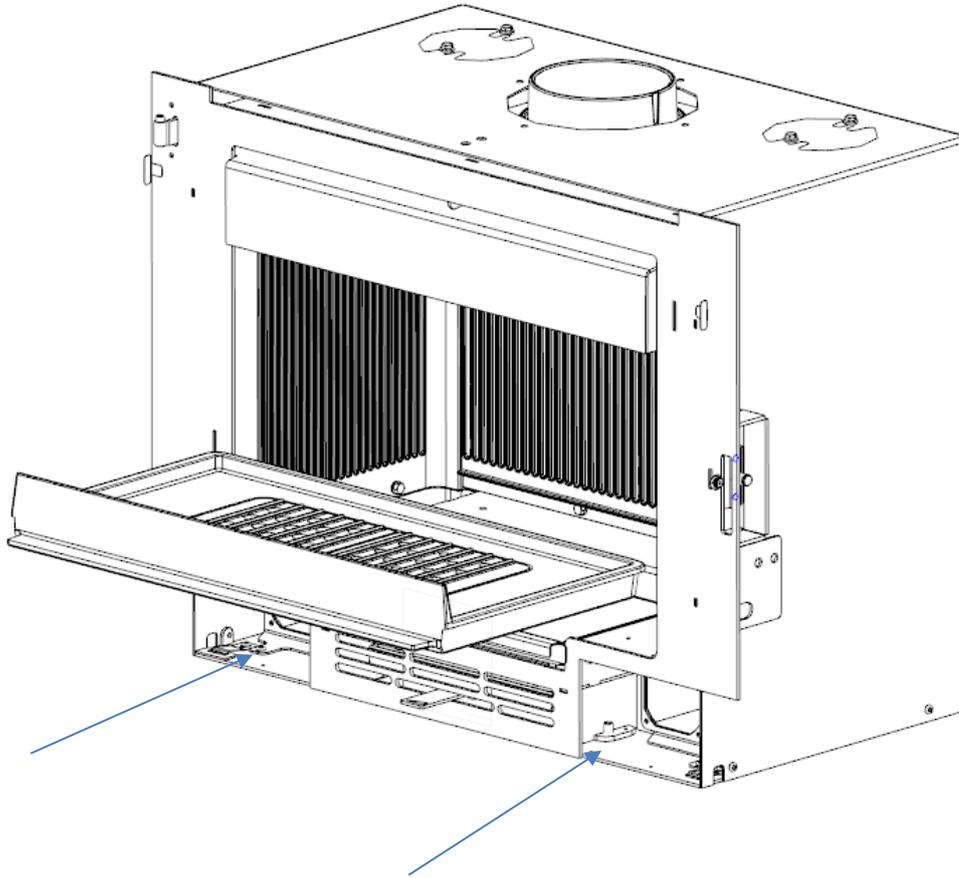
A la fin de la saison, le professionnel doit nettoyer l'intérieur de l'appareil.



COMMENCER PAR DÉBRANCHER L'INSERT POUR ÉVITER TOUT RISQUE D'ÉLECTROCUTION

- Faire le ramonage.
- Aspirer l'intérieur de la chambre de combustion avec un aspirateur à cendres.
- Retirer la porte.
- Dévisser les 4 vis pour retirer les grilles en façade permettant d'accéder aux ventilateurs.





Nettoyez le logement des ventilateurs en aspirant toutes les poussières

L'insert, le conduit et les tubages doivent être contrôlés et nettoyés régulièrement. La fréquence dépend du Règlement Sanitaire Départemental en vigueur. L'examen sert à détecter la présence éventuelle de dépôts de suie, de cendres ou autres, si lors de l'opération de ramonage, des particules métalliques se sont détachées du tubage, il est indispensable de procéder à la réfection de celui-ci.

33 Manuel conseil

Problème	Cause possible
Le bois ne se met pas à brûler ou très lentement	-Le bois est trop épais -Le bois est trop humide -L'air de combustion est insuffisant
Le bois brûle mais sans flamme jaune et claire ; il semble s'éteindre ou ne fait que carboniser	-Le bois est trop humide -L'air de combustion est insuffisant -Le tirage dans le conduit est trop faible -La température extérieure est trop élevée
Formation d'importantes quantités de suie.	-Le bois est trop humide ou trop épais -L'air de combustion est insuffisant -Le volume de bois chargé est trop faible et l'insert n'atteint pas la température exigée
Bien que le feu flamboie, l'appareil ne demeure que tiède	-Le tirage dans le conduit est trop important -Les éléments de commande sont mal réglés -Le local d'implantation est trop grand -Le déflecteur est mal positionnée
Le bois brûle trop rapidement	-Le tirage dans le conduit est trop important -Le bois est fendu en bûches trop petites -Les éléments de commande sont mal réglés
Le local d'implantation de l'appareil se remplit de fumées lors de la chauffe	-L'air de combustion est insuffisant -Le tirage dans le conduit est trop faible ou la section du conduit est trop petite -Les conduits de l'appareil sont fortement encrassés par de la suie. -Les ventilateurs (cuisine, salle de bains) génèrent une dépression dans le local et aspirent donc les fumées de l'appareil
La cheminée devient humide et s'encrasse, de l'eau de condensat sort du conduit de l'appareil	-Le bois est trop humide -Les températures de fumées sont trop faibles -Le conduit est trop froid -La section du conduit est trop grande
Le local d'implantation de l'appareil se remplit de fumées et de cendres lorsque l'on ouvre la porte de l'insert	-Le tirage dans le conduit est trop faible -La section du conduit est trop importante ou trop petite -Le feu brûle encore trop fortement -Combustible incompatible, trop de cendres se forment -Vous avez ouvert la porte de l'insert trop vite -Les ventilateurs (cuisine, salle de bains) génèrent une dépression dans le local et aspirent donc les fumées de l'appareil

34 Consigne en cas de feu de cheminée

- Un incendie dans le conduit est principalement dû à l'inflammation des dépôts accumulés dans la cheminée. Le manquement au contrôle et au nettoyage du conduit augmente le risque de feu de cheminée (Respectez les consignes § 27-Ramonage).

Dans ce cas de figure, procédez de la façon suivante :

- N'essayez en aucun cas d'éteindre le feu avec de l'eau (sauf service d'incendie).
- Contactez les sapeurs-pompiers.
- Fermez toutes les admissions d'air de combustion.
- Eloignez de l'insert tout objet inflammable.

35 Vérification après feu de cheminée

Après un feu de cheminée, le conduit de fumée, son éventuel tubage ainsi que le conduit de raccordement doivent être ramonés puis contrôlés avant remise en fonctionnement de l'appareil qu'ils desservent, notamment au plan vacuité et étanchéité (conformément au DTU 24.1). **Appeler votre ramoneur pour qu'il procède au ramonage et au contrôle de l'installation.**

De plus, dans le cas d'un conduit de fumée composite ou multi-paroi avec isolant, il convient de s'assurer que l'isolant n'a pas perdu ses performances isolantes (destruction partielle ou affaissement de l'isolant par exemple).

Si l'un des contrôles fait apparaître un défaut, le conduit doit être réhabilité par tubage ou chemisage, ou remplacé ou l'installation de combustion doit être condamnée. (Voir DTU 24.1).

36 Choix de l'insert

Avant d'en effectuer l'installation, il est indispensable de s'assurer que celle-ci correspond bien aux besoins de la pièce que l'on désire chauffer. Si les inserts TURBO FONTE sont efficaces dans une enceinte bien isolée et étanche, il ne faut pas leur demander l'impossible, notamment dans une enceinte très mal isolée et aux portes et fenêtres disjointes. Les besoins varient en fonction de la zone climatique et également en fonction du coefficient de déperdition.

Les inserts TURBO FONTE sont des chauffages d'appoint.

Attention aux ponts thermiques qui rendent souvent une maison inchauffable.

La puissance de l'appareil est une puissance nominale conforme aux indications de la norme NF EN 13229, obtenue en allure normale avec des bûches de bois avec une teneur en eau faible, comprise entre 12 et 20%.

Eviter tout feu intense (voir notice 2 paragraphe 23.1).

Pour la meilleure performance, privilégiez le débit de l'air chaud, un grand débit d'air tiède chauffera beaucoup plus qu'un petit débit d'air très chaud.

Répetons-le : les inserts TURBO FONTE sont des appareils d'appoint seulement.

L'acheteur aura toujours la possibilité de demander les services d'un thermicien pour effectuer un bilan thermique plus précis, frais à sa charge.

En aucun cas, un insert TURBO FONTE ne pourra être assimilé à une chaudière et encore moins à un chauffage principal.

Pas de bon chauffage sans bon combustible et sans quantité suffisante de bois.

Pour votre sécurité et votre satisfaction, ayez recours à un professionnel :

- Déclarez toute installation à votre assureur,
- Respectez les DTU (Documents Techniques Unifiés) en particulier DTU 24.1 et 24.2 ainsi que les avis techniques des accessoires.

Les produits TURBO FONTE sont réservés à l'installation particulière, non autorisés en lieux publics, sauf produits certifiés sous marque NF.

TURBOFONTE®

GARANTIE DE L'APPAREIL

VALABLE 5 ANS A COMPTER DE LA DATE D'ACHAT

La facture de l'appareil fait office de preuve pour la garantie

Conditions de garantie :

Cet article est un produit de qualité. Il a été conçu dans le respect des connaissances techniques actuelles et construit, avec soin en employant de bons matériaux usuels du commerce. Comme il s'agit d'un appareil technique, des connaissances spéciales sont nécessaires pour garantir le raccordement et la mise en service. C'est pourquoi le recours au professionnel est nécessaire pour son installation dans le respect des prescriptions en vigueur, du DTU 24.1 ainsi que des avis techniques spécifiques. Toutes modifications ou réparations effectuées sans l'autorisation du fabricant entraîne la perte de la garantie de l'appareil. C'est le professionnel qui doit remettre les présentes notices d'installation et d'utilisation.

Ces notices d'installation et d'utilisation doivent être lues par l'utilisateur avant même le premier allumage.

Garantie valable 5 ans à compter de la date d'achat, la date de facture faisant foi.

Délai de garantie :

Durant 5 ans sur toutes les pièces en fonte et en acier pour des défauts de fabrication ou de perforation sous réserve d'une utilisation correcte de l'appareil. Pendant 2 ans, les pièces électroniques sous soumise à la garantie sous réserve d'une utilisation correcte de l'appareil.

Un échange standard sous garantie des pièces est effectué uniquement pendant la durée de la garantie, qui prend effet à compter de la date d'achat de l'appareil. La garantie est strictement limitée à l'échange des pièces, ou à leur réparation, à l'exclusion de toutes autres indemnités. Une simple fissure ou déformation qui n'empêche pas son utilisation ne justifie pas son remplacement dans le cadre de la garantie.

Pour les vitres vitrocéramiques avec sérigraphie résistant à des chocs thermiques de 750° environ, les éventuelles casses ne pourraient être dues qu'à des chocs mécaniques non garantis.

Le remplacement d'une pièce ne prolonge pas la durée de la garantie contractuelle.

Exclusions de garantie :

TURBO FONTE n'accorde pas de garantie :

- Pour les dommages dus au transport.
- Pour les pièces sensibles aux chocs mécaniques telles que les vitres vitrocéramiques avec sérigraphie, les pièces en Skamolex 900®.
- Pour les dommages et les vices sur les appareils ou leurs pièces qui apparaissent en raison d'une sollicitation trop élevée, d'un traitement et/ou d'une maintenance non-conformes, ainsi que dus à une installation et/ou un raccordement non-conformes aux Documents Techniques Unifiés DTU (notamment DTU 24.1) ou au non-respect de la notice d'utilisation.
- Pour les traces de rouille, l'appareil doit être stocké et doit fonctionner dans un milieu sec sous risque d'endommager les matériaux composant l'appareil : acier et fonte.
- Pour les éléments réfractaires en Skamolex 900® qui peuvent également présenter des modifications de couleur superficielles ou se fissurer. Aussi longtemps que les éléments restent à leur place dans le foyer, ces modifications ne signifient pas qu'il y ait réduction de la fonction en exploitation normale.
- Pour l'habillage en acier à cause d'un nettoyage utilisant des produits trop abrasifs.

Toute pièce utilisée sur l'appareil doit être une pièce fournie par le fabricant sous peine de perte de garantie.

L'usure par fonctionnement de l'appareil ne constitue pas de vice et n'est pas couverte par la garantie.

Les dépôts provenant de la décomposition de poussières organiques sur les tapisseries, meubles, textiles, murs, et éléments du poêle ne sont pas couverts par la garantie.

Les pièces d'usure :

Les pièces soumises à une usure naturelle non couvertes par la garantie sont par exemple :

- Joints (durcissement en raison de la sollicitation thermique et la perte d'étanchéité qui en découle).
- Revêtement de surface (peinture).
- Vitres (modification de la surface due aux variations de la sollicitation thermique en raison des flammes, comme des traces de suie ou la cendre volante incrustée sur la surface du verre ou à un entretien inadéquat).
- Les pièces en Skamolex 900®.
- Les pièces mobiles (poignées, gliss'Air).

DÉCLARATION DES PERFORMANCES

Suivant le règlement (EU) N° 305/2011

N° 311 - RPC – 09/12/2024

Declaration of performance according to Regulation (EU) No 305/2011

No. 311 - CPR-2024/12/09

1. Code d'identification unique du produit type : **Foyer à combustibles solides sans production d'eau chaude EN 13229:2001/A2:2004/AC:2007**
Unique identification code of the product-type: Inset appliance fired by solid fuels without hot water supply EN 13229:2001/A2:2004/AC:2007

2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 : **ALPHA 70-60**
Type, batch or serial number or any other element allowing identification of the construction product as required under Article 11(4): Inset appliance: ALPHA 70-60

3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant : **Chauffage des locaux dans les bâtiments résidentiels sans production d'eau chaude**
Intended use or uses of the construction product, in accordance with the applicable harmonized technical specification, as foreseen by the manufacturer: space heating in residential buildings without hot water

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:
TURBO FONTE SAS – 270, Avenue Pasteur – 33600 PESSAC – France – 05 57 26 39 60
Name, registered trade name or registered trade mark and contact address of the manufacturer as required pursuant Article 11(5):
TURBO FONTE SAS – 270, Avenue Pasteur – 33600 PESSAC – France – 05 57 26 39 60

5. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V: Système 3 et système4 s'il y a des composants électriques tels que ventilateur de convection par exemple
System or systems of assessment and verification of constancy of performance of the construction product as set out in Annex V: System 3 and system 4 if there are electrical components

6. Le laboratoire notifié **GAS.BE** a effectué les tests pour la détermination des performances déclarées, sur la base de l'essai de type selon le système 3 et a délivré, le rapport d'essais **N° H/2024/0017**
The notified laboratory GAS.BE performed the determination of the product type on the basis of type testing under system 3 and issued test report N° H/2024/0017

7. PERFORMANCES DÉCLARÉES / DECLARED PERFORMANCE

Spécifications techniques harmonisées : <i>Harmonized technical specification :</i>		EN 13229 :2001 / A2 : 2004 / AC : 2007
Caractéristiques essentielles / Essential characteristics		Performances / performances
SÉCURITÉ INCENDIE <i>FIRE SAFETY</i>	Réaction au feu / Reaction to fire	A1
	Distance aux matériaux combustibles <i>Distance to combustible materials</i>	Distance minimum entre l'arrière de l'appareil et le mur d'adossement : 25 cm Distance minimum entre le(s) côté(s) non vitré(s) de l'appareil et tout objet combustible : 25 cm Distance minimum entre la face avant vitrée de l'appareil et tout objet combustible : 45 cm L'appareil doit être installé sur un sol incombustible <i>Minimum distances between the back and the sides of the unit and the adjoining wall: 25 cm Minimum distances between the side(s) without glass of unit and any combustible objects: 25 cm Minimum distance between the front glass face of the unit and any combustible objects: 45 cm The device must be installed on a floor that is not combustible</i>
	Risque de chute de braises <i>Risk of burning fuel failing out</i>	Conforme <i>Pass</i>
Émission des produits de combustion <i>Emission of combustion products</i>		CO 1087,5 mg/Nm ³ à 13% O ₂ <i>CO 1087,5 mg/Nm³ à 13% O₂</i>
Température de surface <i>Surface temperature</i>		Conforme <i>Pass</i>
Sécurité électrique / Electrical safety		NPD
Aptitude au nettoyage / Cleanability		Conforme / <i>Pass</i>
Pression maximal de service / <i>Maximum water operating pressure</i>		NPD
Température de fumée à la puissance nominale <i>Flue gas temperature at nominal heat output</i>		308 °C
Résistance mécanique (pour porter un conduit de fumée) <i>Mechanical resistance (to carry a chimney/flue)</i>		Conforme <i>Pass</i>
PUISSANCE THERMIQUE / THERMAL OUTPUT		
Puissance thermique nominale <i>Nominal heat output</i>		8,5 kW
Puissance thermique utile émise dans la pièce <i>Room heating output</i>		8,5 kW
Puissance thermique utile sur l'eau du bouilleur <i>Water heating output</i>		8,5 kW
Rendement énergétique / <i>Energy efficiency</i>		NPD
		77,9 %

8. les performances du produit identifié aux point 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 7. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

The performance of the product identified in points 1 and 2 is in conformity with the declared performance in point 7. This declaration of performance is issued under the sole responsibility of the manufacturer identified in point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :
Signed for and on behalf of the manufacturer by:

Marc LABATTU
 Directeur général
 Pessac le 9 Décembre 2024



TURBO FONTE SAS
F - 33600 PESSAC
www.turbofonte.com

TURBO FONTE®



Insert à bois «Type_de_ALPHA 70-60»
Chauffage des locaux dans les bâtiments résidentiels
Numéro de Série «Numéro_de_série»
DOP n° 311
NF EN 13229

Combustible	Bois à utiliser exclusivement
Puissance thermique nominale	8,5 kW
Emission des produits de combustion	CO à 13% O₂ : 1087,5 mg/Nm³
Température des fumées à P_n	308°C
Rendement mesuré en PCN	77,9 %
Poussières	20 mg/Nm³
Distances aux matériaux combustibles :	
- Entre le fond et le mur d'adossement	250 mm
- Entre la vitre frontale et tout objet combustible	450 mm
- Entre les flancs de l'appareil et tout objet combustible	250 mm
Raccordement sur conduit de fumée individuel exclusivement	
Lire et suivre les instructions de la notice d'utilisation	

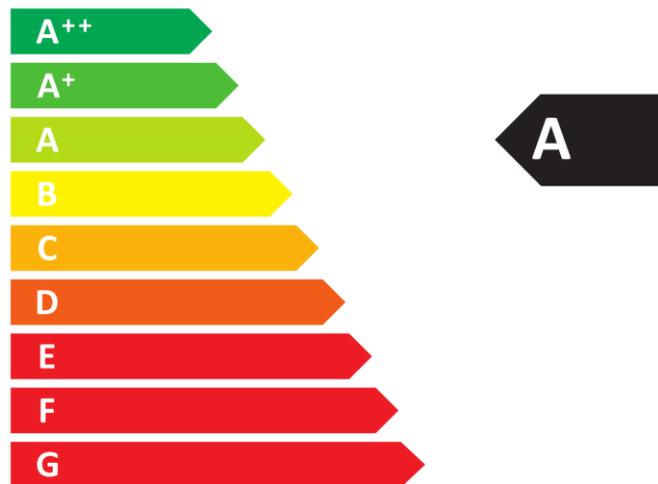


ENERG
енергия · ενεργεια



TURBOFONTE

ALPHA 70-60



8,5
kW

ENERGIA · ЕНЕРГИЯ · ΕΝΕΡΓΕΙΑ · ENERGIJA · ENERGY · ENERGIE · ENERGI

2015/1186

Fiche de Produit conformément au Règlement (EU) 2015/1186

Product Fiche according to Regulation (EU) 2015/1186

TURBOFONTE®		
Nom du modèle Model identification	ALPHA 70-60	
Classe d'efficacité énergétique Energy efficiency class		A
Puissance thermique directe Direct heat output	kW	8,5
Puissance thermique indirecte Indirect heat output	kW	--
Indice d'efficacité énergétique Energy Efficiency Index		103
Rendement utile à la puissance thermique nominale Energy efficiency at nominal heat output	%	77,9
Voir notice pour le montage l'installation et l'entretien de l'appareil de chauffage. See instructions for assembly, installation and maintenance of the heating device.		

INFORMATIONS POUR APPAREILS DE CHAUFFAGE À COMBUSTIBLE SOLIDE

Selon le règlement (UE) n° 1185/2015

Fabricant	TURBO FONTE SAS - 270 Avenue Pasteur - 33600 Pessac
Référence(s) du modèle	ALPHA 70-60
Marquage	TURBO FONTE
Fonction de chauffage indirect	non
Puissance thermique directe	8,5 kW

FR

Combustible	Combustible de référence (un seul):	Autre(s) combustible(s) admissible(s):	η_s [x%]	Émissions dues au chauffage des locaux à la puissance thermique nominale (*)				Émissions dues au chauffage des locaux à la puissance thermique minimale (*) (**)			
				PM	COV	CO	NOx	PM	COV	CO	NOx
				[x] mg/Nm ³ à 13 % O ₂				[x] mg/Nm ³ à 13 % O ₂			
Bûches de bois ayant un taux d'humidité ≤ 25 %	oui	non	68,9	20	100	1087,5	115				
Bois comprimé ayant un taux d'humidité < 12 %	non	non									

Caractéristiques pour une utilisation avec le combustible de référence uniquement

Caractéristique	Symbole	Valeur	Unité	Type de contrôle de la puissance thermique/de la température de la pièce (sélectionner un seul type)	
Puissance thermique					
Puissance thermique nominale	P _{nom}	8,5	kW	contrôle de la puissance thermique à un palier, pas de contrôle de la température de la pièce	non
Puissance thermique minimale (indicative)	P _{nom}		kW	contrôle à deux ou plusieurs paliers manuels, pas de contrôle de la température de la pièce	oui
Rendement utile (PCI brut)				contrôle de la température de la pièce avec thermostat mécanique	
Rendement utile à la puissance thermique nominale	$\eta_{th,nom}$	77,9	%	contrôle électronique de la température de la pièce	non
Rendement utile à la puissance thermique minimale (indicatif)	$\eta_{th,min}$		%	contrôle électronique de la température de la pièce et programmeur journalier / hebdomadaire	non
Consommation d'électricité auxiliaire				Autres options de contrôle (sélectionner une ou plusieurs options)	
À la puissance thermique nominale	el _{max}	0	kW	contrôle de la température de la pièce, avec détecteur de fenêtre ouverte	non
À la puissance thermique minimale	el _{min}	0	kW	contrôle à distance	non
En mode veille	el _{SB}	0	kW	contrôle de la température de la pièce, avec détecteur de présence	non

(*) P = particules, COV = composés organiques volatils, CO = monoxyde de carbone, NOx = oxydes d'azote.

(**) Requis uniquement si le facteur de correction F(2) ou F(3) est appliqué.



TURBO FONTE SAS

Tél. 05 57 26 39 60

270, avenue Pasteur - 33600 PESSAC - France

E-mail : contact@turbofonte.com

Plus d'informations sur : www.turbofonte.com

